



RAPPORT D'ACTIVITÉ

• 2024 •

Agence d'urbanisme Le Havre • Estuaire de la Seine



ÉDITO .

Par Édouard Philippe • Président de l'AURH

2024 aura été une année chargée pour l'AURH sur le plan institutionnel. Les représentants des structures partenaires auront tout d'abord défini collectivement, en Conseil d'Administration, une nouvelle architecture financière. Celle-ci se décline notamment pour les intercommunalités par une règle de calcul des cotisations raisonnable et homogène, dans le but de garantir à l'association un minimum de stabilité financière pour ses frais de structure comme pour ses missions primordiales d'observation.

Les partenaires auront ensuite, en Assemblée Générale extraordinaire, approuvé de nouveaux statuts. Le principal objectif était de donner leur juste place aux nouveaux adhérents de l'Agence dans ses instances. À cette fin, le nombre de représentants de chaque territoire a été harmonisé, pour une plus grande équité entre tous à l'échelle du grand estuaire de la Seine qui forme désormais, de Cabourg à Dieppe, le périmètre d'étude de l'AURH.

2024 aura également été prolifique en matière de productions, avec plus d'une cinquantaine de travaux réalisés, aussi bien dans le champ de l'industrie, des mobilités ou de la santé. En outre, il y aura eu de multiples supports et pièces réglementaires associés à la dizaine de documents de planification en cours d'élaboration, pour ne pas évoquer les très nombreuses réunions de travail et de terrain effectuées.

Un travail exploratoire aura été engagé en fin d'année, en y associant la majorité des partenaires, pour imaginer les dynamiques et manières de vivre en 2065 dans ce grand estuaire, dans le but d'alimenter les politiques publiques d'aujourd'hui avec une réflexion prospective de très long terme. Un petit ouvrage qui synthétise ces discussions sera présenté à l'occasion du soixantième anniversaire de l'AURH.

Bonne lecture !



P 3 • 7

ÉDITO PRÉAMBULE

P 8 • 39

OBSERVATION ET ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

PORTRAITS DE TERRITOIRES

OBSERVATOIRES : HABITAT

- FOCUS Observatoire territorial du logement étudiant - Le Havre Seine Métropole



MOBILITÉS

- FOCUS Plan des mobilités simplifié - Campagne de Caux

SOCIÉTÉ

- FOCUS Trame active - Le Havre

FONCIER

- FOCUS Renaturation - Estuaire de la Seine

ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

- FOCUS Carte de la biodiversité - Estuaire de la Seine

ÉCONOMIE

- FOCUS Décarbonation des industries - ZIP du Havre et de Port-Jérôme

P 40 • 53

PLANIFICATION ET PROJETS URBAINS

PLANIFICATION

- FOCUS Révision du SCoT - Dieppe Pays Normand

URBANISME

- FOCUS La Citadelle - Le Havre



P 54 • 61

2024 EN UN COUP D'ŒIL

Temps forts de l'année
Publications 2024



P 62 • 72

L'AGENCE

Missions permanentes
Orientations triennales 2023-2025
Équipe
Assemblée générale



PRÉAMBULE .

L'AURH, OUTIL PARTENARIAL AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND ESTUAIRE DE LA SEINE



Accompagner les projets de territoire

- Stratégies et projets d'aménagement
- Documents d'urbanisme réglementaire
- Études urbaines, projets locaux



Apporter une expertise thématique

- Observatoires
- Études ciblées
- Portraits de territoire



Fédérer autour d'événements

- Ateliers de co-construction
- Rencontres thématiques
- Visites commentées

Le grand estuaire de la Seine •
Territoire d'étude de l'AURH



OBSERVATION ET ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES •

L'observation est l'une des missions socles des agences d'urbanisme. Elle leur permet de garantir une donnée fiable, précise et contextualisée. L'extension du périmètre de l'AURH et la multiplication des jeux de données produits par l'Agence, en plus de ceux en accès libre, nécessitent de renforcer constamment l'observation. À travers elle, l'AURH aide ses partenaires à mieux intégrer les défis contemporains : sobriété foncière, évolutions démographiques et vieillissement, transitions écologique et énergétique notamment.



L'approche territoriale, associée aux observations thématiques, permet de poser des diagnostics précis pour guider, voire évaluer, l'action publique. En plus des portraits de territoire, cinq observatoires sont aujourd'hui actifs : habitat, démographie et phénomènes sociaux, foncier, mobilités et, enfin, environnement et biodiversité. Ces observatoires proposent à la fois des analyses statistiques et des études plus ciblées. En collaboration avec les partenaires experts du sujet, l'Agence a posé les bases, en 2024, d'un observatoire de l'économie.

Afin d'accompagner les stratégies territoriales, l'AURH diffuse des éléments de connaissance du territoire dans toutes ses composantes et ses échelles d'interprétation.

Carte « à la Vidal de la Blache » • Estuaire de la Seine

Inspirée par les célèbres cartes du géographe Paul Vidal de la Blache qui ont enchanté des générations d'écoliers tout au long du XX^e siècle, l'Agence constitue une série de cartes explorant, à travers des thèmes variés, les multiples facettes du territoire estuarien en constante évolution. Après avoir conçu en 2023 une première carte présentant les productions territoriales de l'estuaire, l'Agence a poursuivi ce travail en 2024, en mettant en lumière la richesse et la diversité de la faune et de la flore estuariennes (cf. focus p. 34).

Observation des dynamiques à l'œuvre • Vallée de la Seine

En collaboration avec le réseau des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine et sous la coordination du délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine et des Régions Île-de-France et Normandie, l'Agence poursuit l'actualisation des données et cartographies des grands projets et des dynamiques à l'œuvre. Démographie, tourisme, artificialisation, enseignement supérieur, mobilité, milieux naturels, risques..., sont ainsi étudiés pour guider les politiques publiques structurantes à cette échelle de portée nationale voire internationale.

OBSERVATOIRE DE L'HABITAT ●

Premier observatoire de l'AURH, l'observatoire de l'habitat produit de nombreuses études, et alimente aussi bien les diagnostics des documents d'urbanisme que ses missions d'accompagnement, notamment dans le cadre du plan local de l'habitat (PLH) de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

La vacance des logements ● CU Le Havre Seine Métropole

La lutte contre les logements vacants, notamment dans le parc immobilier privé, fait partie des principaux objectifs fixés par le Plan local de l'habitat (PLH) 2022-2027 de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. L'intercommunalité a été désignée lauréate du plan national de lutte contre les logements vacants porté par l'Agence nationale de l'habitat. Cette publication s'inscrit dans le cadre de l'observatoire de l'habitat de la Communauté urbaine et fait l'objet d'une actualisation régulière pour suivre l'évolution du phénomène sur le territoire.

La performance énergétique du parc résidentiel privé ● CU Le Havre Seine Métropole

L'AURH a publié en 2024 une analyse de la performance énergétique du parc résidentiel privé du territoire. L'amélioration de la performance énergétique des logements constitue tout autant une réponse à l'urgence climatique qu'un enjeu socio-économique en lien avec le pouvoir d'achat et les conditions de vie des ménages. Cette étude dresse un panorama de la performance énergétique du parc résidentiel privé, et constitue un premier cadre d'analyse des impacts potentiels de l'application de la loi Climat et résilience.

Analyse du marché immobilier ● Normandie

L'observation et l'analyse des dynamiques du marché immobilier visent à appréhender les tendances et mouvements à l'œuvre au sein du marché local et viennent accompagner les politiques publiques de l'habitat menées par les territoires. Cette publication s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole (AUCAME), l'Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE) et l'Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine (AURH).

La demande de logements sociaux

- CU Le Havre Seine Métropole

Avec l'augmentation du coût de la vie, la question de l'accès au logement pour les ménages revêt une importance particulière. Au niveau national, la demande de logements sociaux augmente depuis plusieurs années. L'étude publiée en 2024 analyse l'évolution de la demande et des attributions de logements sociaux sur le territoire, et propose également une photographie du profil des demandeurs.



Résidence Léproserie, Saint-Jouin-Bruneval - Alcéane



Résidence Les Vernelles, Le Havre - Logeo Seine

Observatoire territorial du logement étudiant

Accompagnement AURH

En 2022, l'observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, unique OTLE normand, a obtenu la labellisation et a rejoint le réseau national, constitué d'une trentaine de territoires. **Ce label vise à fédérer les collectivités et les acteurs du logement étudiant** afin d'identifier les spécificités locales, d'orienter les politiques publiques en matière de logement et d'intégrer le logement étudiant dans les documents de planification. En s'inscrivant dans une démarche plus large d'observation de l'habitat et du logement au sein de la Communauté urbaine, il permet aux acteurs locaux de partager leurs expériences et de développer des stratégies adaptées. Grâce à un ensemble d'indicateurs communs, l'offre et la demande de logements sont analysées et fournissent des éléments pour éclairer les décisions à long terme. **L'AURH, en partenariat avec Le Havre Seine Métropole, anime et déploie l'observatoire sur le territoire communautaire et a renforcé son implication au sein du réseau en 2024**, en participant activement à l'organisation du séminaire annuel des OTLE, qui s'est déroulé au Havre les 5 et 6 juin derniers.

13 817

étudiants

Dans la CU Le Havre Seine
Métropole 2023 - 2024

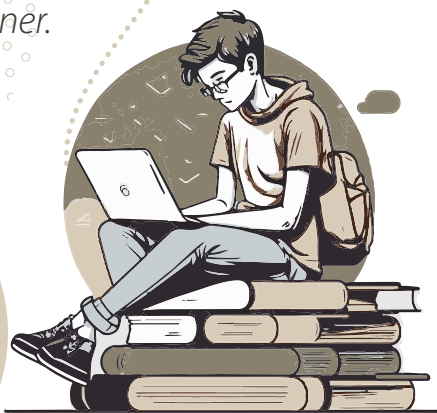
- Une adéquation entre la part d'étudiants boursiers sur le territoire et l'offre de logements en résidences privées à questionner.

Logements en
résidences services

+8%

entre 2022 et 2024
soit + 41 logements

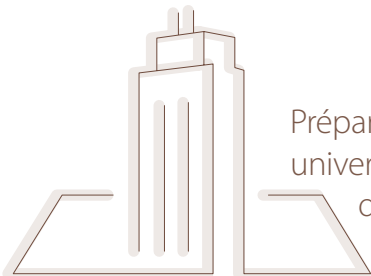
En 2024
10 résidences privées
535 logements



Source : Diagnostic sur le logement étudiant en Région Normandie, DREAL Normandie, 09.2024.

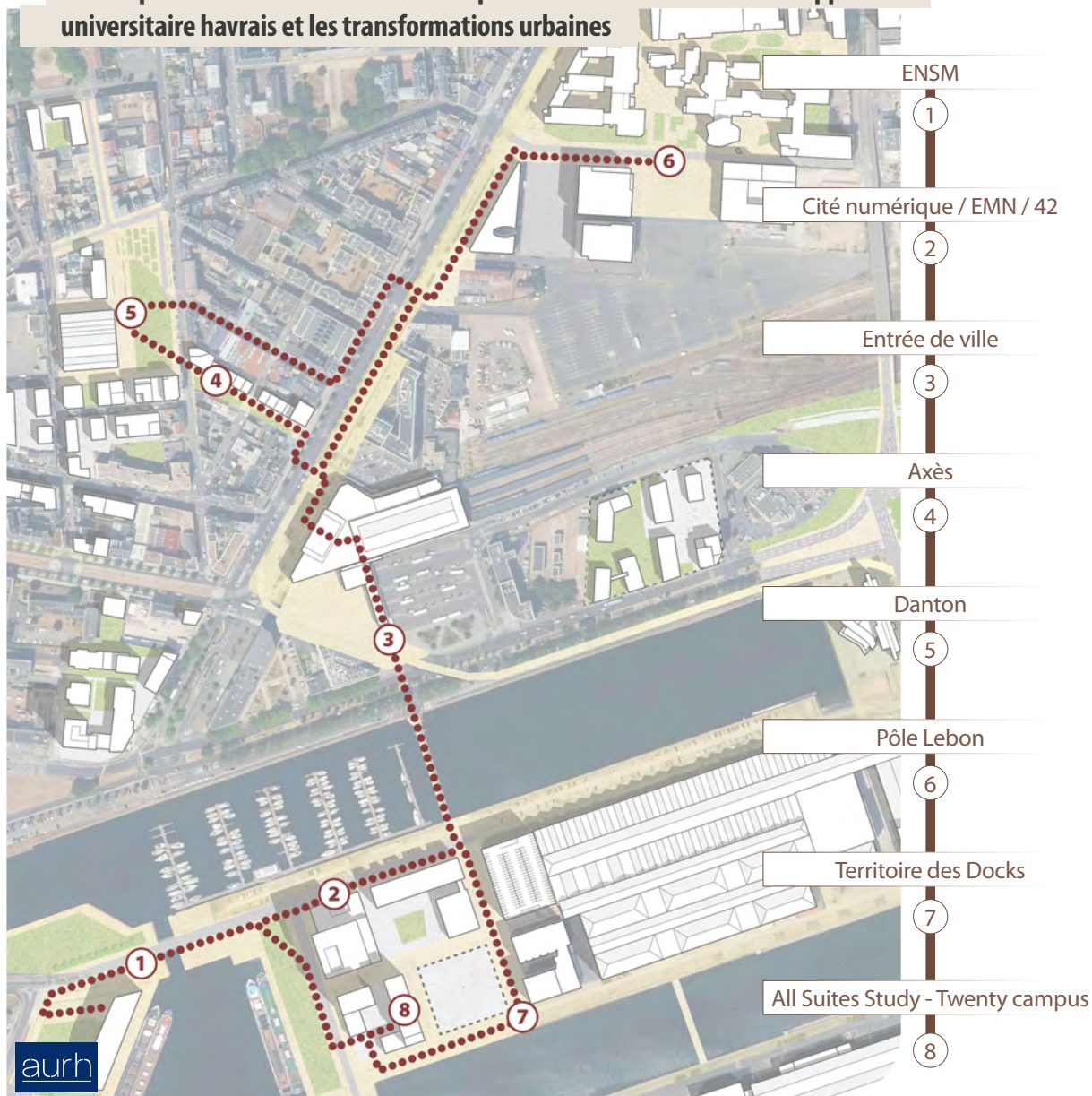
21%

d'étudiants boursiers



Préparées et co-animées par l'AURH, des visites du campus universitaire havrais ont été organisées à l'occasion du séminaire des OTLE, les 5 et 6 juin 2024.

Un campus maritime en centre-ville : exploration du lien entre le développement universitaire havrais et les transformations urbaines



TÉMOIGNAGE D'ACTEUR

Virginie Akrich

Cheffe du service Coordination logement
à la Communauté urbaine
Le Havre Seine Métropole

La Communauté urbaine

Le Havre Seine Métropole et l'AURH ont rejoint le réseau national des observatoires territoriaux du logement étudiant (OTLE) en 2021. C'est cette même année que la Communauté urbaine a adopté son PLH 2022-2027, élaboré avec l'appui de l'AURH, dont le programme d'actions met notamment l'accent sur le logement des jeunes et des étudiants.

Cet observatoire offre l'opportunité de fédérer les acteurs locaux autour de la question centrale du logement étudiant, qui est une des clés de réussite pour l'insertion des jeunes.

Nous avons été très enthousiastes d'accueillir le séminaire annuel du réseau des OTLE en 2024 au Havre, de pouvoir faire visiter le campus havrais et d'échanger avec nos homologues sur les orientations et enjeux nationaux et locaux.

L'AURH nous apporte son expertise méthodologique précieuse, qui éclaire les élus dans leurs prises de décision.



UN ENJEU POUR LES ANNÉES À VENIR

*Le logement des étudiants en
alternance, avec un besoin spécifique
en double logement si les lieux de
formation et de pratique en entreprise
sont éloignés.*



OBSERVATOIRE DES MOBILITÉS •

L'Agence est un partenaire historique de ses adhérents en matière d'observation, d'analyse et d'aide à la décision sur le thème des mobilités, quelles que soient les échelles et les vecteurs de déplacement.

La transition du parc automobile • Estuaire de la Seine

Le secteur des transports est identifié comme le principal émetteur de gaz à effet de serre en France, les automobiles générant plus de la moitié de cette pollution. Dans un contexte de croissance continue du parc automobile, le rajeunissement des véhicules en circulation est un enjeu majeur pour limiter la pollution de l'air. En 2024, l'AURH a publié une note mesurant l'évolution des caractéristiques du parc automobile depuis 10 ans dans les communes du grand estuaire de la Seine.

Exposition numérique « Le Havre au fil du tramway » • Le Havre

Alors que le tramway du Havre s'apprête à prendre une dimension résolument intercommunale avec la création de la ligne C, qui desservira en 2027 les communes d'Harfleur et de Montivilliers, l'AURH a réalisé une exposition numérique, en s'appuyant sur une série de photographies avant/après qui suivent le parcours actuel du tramway. Prises à quinze ans d'écart, elles témoignent de l'ampleur des transformations qui ont, directement et indirectement, accompagné la mise en place des deux premières lignes en 2012.

Appui au déploiement du tramway • CU Le Havre Seine Métropole

L'AURH poursuit son accompagnement auprès de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et des villes du Havre, d'Harfleur et de Montivilliers sur le projet de troisième ligne de tramway. Elle apporte sa connaissance du terrain et mobilise ses ressources auprès de l'équipe tramway et du groupement de maîtrise d'œuvre : données socio-démographiques, projets urbains, équipements desservis.

Accompagnement pour la mise en œuvre de l'opération Grand Site

Falaises d'Étretat • Côte d'Albâtre

Le Syndicat mixte du Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre existe depuis janvier 2023. En étroite collaboration avec le Département de la Seine-Maritime, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral, il porte la candidature du site et la coordination des actions pour en garantir l'excellence touristique. L'AURH a poursuivi en 2024 son accompagnement sur les enjeux de paysage et de mobilité. L'Agence contribue également à l'observatoire des mobilités sur ce territoire à enjeux.

Rencontres « estuaire, destination cyclable »

• Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine a organisé, en collaboration avec l'AURH, les 2^e rencontres des mobilités décarbonées dans l'estuaire de la Seine autour de la pratique du vélo. L'AURH a assuré la mise en contexte de la rencontre en apportant son expertise vélo sur l'estuaire. Deux tables rondes, réunissant experts et élus locaux, ont permis de débattre sur la place du vélo dans les stratégies touristiques et sur son intégration dans les mobilités du quotidien. Le Département du Calvados a présenté son schéma cyclable à l'horizon 2030 et son implication dans l'émergence d'un écosystème pour des mobilités actives des collégiens. L'entreprise Safran Nacelles a exposé son engagement en faveur d'une politique pro-vélo à destination de ses salariés.

Plan des mobilités • CU Le Havre Seine Métropole

L'AURH a accompagné la Communauté urbaine dans la révision de son plan des mobilités qui a été approuvé fin 2024. Celui-ci comporte 39 actions à mettre en œuvre dans les 10 prochaines années. L'AURH met ses ressources et sa connaissance fine du territoire au service du projet, en évaluant annuellement l'état d'avancement du plan et en participant à sa déclinaison opérationnelle : apaisement des cœurs de bourgs, projet Ligne Nouvelle Paris – Normandie (LNPN), projet d'extension du réseau de tramway, gestion des flux touristiques, schéma vélo, covoiturage, plans marche communaux. En outre, sa vision coordonnée des politiques publiques sectorielles (PLUi, PCAET, petites villes de demain) appuie la cohérence des choix réglementaires avec les objectifs territoriaux.

L'offre de services vélo • Estuaire de la Seine

Le développement de la pratique du vélo est un élément de réponse aux défis environnementaux, économiques et sociétaux contemporains. L'AURH a initié un recensement des structures composant l'écosystème vélo de l'estuaire de la Seine. L'étude qui en a découlé a permis de dresser un panorama de l'offre de vente, réparation et location de vélos dans l'estuaire de la Seine.

La mise en tourisme de l'itinérance cyclable • Estuaire de la Seine

À l'heure où la stratégie nationale du tourisme à vélo adoptée en juin 2024 ambitionne de hisser la France au premier rang mondial d'ici 2030, l'AURH a mené une étude visant à qualifier l'usage touristique des véloroutes de l'estuaire de la Seine. Réalisée avec des partenaires spécialistes du sujet, elle analyse l'offre d'équipements et de services proposés aux touristes à vélo (hébergements, mobiliers urbains, commerces, etc.) aux abords des itinéraires cyclables structurants du territoire.

Plan des mobilités simplifié de Campagne de Caux

Accompagnement AURH

Fin 2023, la Communauté de communes de Campagne de Caux a confié à l'AURH l'élaboration de son plan des mobilités simplifié (PDMs), qui a été approuvé le 15 novembre 2024. La mission comprenait l'élaboration d'un diagnostic territorial, d'une stratégie et d'un plan d'actions pluriannuel. À la demande de la collectivité, les travaux ont également porté sur l'élaboration d'un schéma vélo.

Le territoire de Campagne de Caux est marqué par un usage prononcé de la voiture qui devance largement les autres modes de transport pour les mobilités du quotidien, notamment pour les déplacements domicile-travail.

L'AURH a mis en place des outils afin de mieux cerner les pratiques de mobilité : enquête en ligne à destination des habitants, atelier de travail pour identifier les freins et les solutions possibles.

Le plan des mobilités simplifié est un document stratégique visant à mettre en œuvre des actions en faveur de la mobilité durable. Doté d'une procédure allégée, il est particulièrement adapté aux territoires ruraux souhaitant s'engager dans des actions proportionnées à leurs moyens.

4 axes stratégiques



Encourager les modes actifs de déplacements

⇒ Mise en œuvre du schéma des itinéraires vélos et pacification des cœurs de bourgs et de villages



Communiquer sur la mobilité du quotidien et les déplacements loisirs

⇒ Information sur les horaires de cars et de trains, mise en place d'un point d'informations touristiques à la gare de Bréauté-Beuzeville



Optimiser la voiture et les transports en commun internes au territoire

⇒ Création de nouvelles aires de covoiturage et réalisation du pôle intermodal de Goderville

PRESCRIPTION
Conseil communautaire

Fev. 2023

Création du comité des partenaires (Loi LOM)

PHASE 1
Diagnostic

Nov. 2023 - Mars 2024

Réunion de lancement
Premiers éléments de diagnostic

Nov. 2023

Atelier participatif
Quelle mobilité pour Campagne de Caux ?

Dec. 2023

ENQUÊTE HABITANTS

22 communes
au cœur du Pays de Caux

15 000
habitants

- Un territoire à dominante résidentielle, avec des mobilités professionnelles tournées vers l'extérieur.
- Un usage massif de la voiture.



57 %

38 % pour la Normandie

des ménages possèdent au moins 2 véhicules

+ 2,8 points
entre 2010 et 2021
Source : RP2021



Améliorer les liaisons
avec les pôles extérieurs

⇒ Concertation avec les
intercommunalités voisines et
la Région Normandie

COTECH 1

Janv. 2024

COPIL 1

Fev. 2024

PHASE 2
Stratégie / Projet

Avril-mai 2024

COTECH 2

Mai 2024

COPIL 2
Conférence des maires

Mai 2024



Campagne de Caux occupe une position centrale dans les flux de déplacements du bassin de vie de la pointe de Caux

La question des mobilités dépasse largement les simples limites administratives.



Le territoire partage ainsi des enjeux importants avec les trois intercommunalités voisines :

- › Le renforcement de la desserte en transport en commun (trains et cars inter-urbains régionaux) ;
- › Le développement du covoiturage sur les axes routiers structurants (D925 et D910) ;
- › La construction d'un maillage d'itinéraires cyclables étendu à l'ensemble de la pointe de Caux.

PHASE 3
Plan d'actions

Comité des partenaires

COPI 3
Conseil communautaire

RAPPORT FINAL

APPROBATION
Conseil communautaire

Mai-juin 2024

Juin 2024

Juin 2024

Été 2024

Nov. 2024

TÉMOIGNAGE D'ACTEUR

David Jézéquel

Vice-Président en charge des mobilités,
CC Campagne de Caux



**UNE SOLUTION ADAPTÉE AUX
TERRITOIRES RURAUX, ET
SIMPLE À METTRE EN PLACE :
LA VOIE À CIRCULATION
RESTREINTE**

AURH : Quelles étaient vos motivations pour lancer l'élaboration d'un plan des mobilités simplifié sur votre territoire ?

David Jézéquel : Campagne de Caux a pris la compétence mobilité en 2021. Nous avons besoin d'un outil stratégique pour identifier des actions concrètes à mettre en œuvre, et le plan des mobilités simplifié s'est imposé comme la solution idéale. Il constitue également un levier pour renforcer le dialogue avec les autres autorités organisatrices de la mobilité : les intercommunalités voisines, la Région Normandie et le Département de la Seine Maritime.

Comment s'est déroulée la collaboration avec l'AURH ?

DJ : L'AURH dispose d'une connaissance fine de notre territoire, des acteurs et des enjeux de mobilité durable. Elle a joué un rôle central dans la mobilisation des élus et des membres du comité des partenaires. L'enquête en ligne sur les habitudes de mobilité des habitants et l'animation d'un atelier participatif ont été décisives pour générer une adhésion collective autour du projet.

Quelles sont les prochaines étapes ?

DJ : Après l'approbation du document fin 2024, la commission mobilité a défini trois priorités pour 2025, en tenant compte de nos capacités financières : le jalonnement des premiers itinéraires vélos, la communication autour de l'offre en transports collectifs et la faisabilité d'un transport local à la demande.



OBSERVATOIRE DE LA SOCIÉTÉ ●

L'observatoire de la société analyse les tendances sociales et démographiques, permettant de mieux comprendre l'évolution des caractéristiques des populations et de leurs besoins. Il fournit ainsi à ses partenaires des informations essentielles pour adapter les politiques publiques et anticiper les enjeux à venir.

Comprendre les trajectoires démographiques ● CU Le Havre Seine Métropole

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole est confrontée depuis longtemps à un phénomène de décroissance démographique. Comment expliquer cette baisse de population ? Quels facteurs influencent les dynamiques démographiques ? D'autres intercommunalités françaises connaissent-elles des trajectoires et des caractéristiques similaires ? Pour répondre à ces questions, l'AURH a engagé une analyse statistique sur un panel de 56 intercommunalités de même taille.

Observatoire Le Havre Ensemble ● Ville du Havre

L'observatoire Le Havre Ensemble est actualisé chaque année depuis 2019 afin d'étudier l'évolution des caractéristiques de la population havraise et de mesurer les effets des actions du projet d'innovation sociale de la Ville du Havre, en s'appuyant sur la production, la collecte et l'analyse d'indicateurs choisis collectivement. En 2024, l'Agence a accompagné la Ville dans l'évaluation du dispositif.

Portraits des grands quartiers et des Fabriques ● Ville du Havre

Déclinaison de l'observatoire Le Havre Ensemble à l'échelle des quartiers, ces portraits permettent de suivre l'évolution des caractéristiques de la population havraise au sein des cinq grands quartiers qui composent la ville, mais aussi autour des équipements de proximité que sont les Fabriques du Havre.



Fiches quartiers du Havre • Ville du Havre

L'AURH publie chaque année les chiffres-clés des 29 quartiers du Havre. Ces fiches offrent une première image de la population, des ménages, des niveaux de diplôme, de l'emploi et du logement.

Observatoire des Cités éducatives • Ville du Havre

En 2024, l'AURH a été sollicitée par la Ville du Havre afin de contribuer à l'élaboration d'un observatoire des Cités éducatives. Il a pour objectif de mesurer les effets des actions mises en place dans le cadre du programme, notamment par le suivi d'un ensemble d'indicateurs ciblés.

Groupe de travail Santé • Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

L'AURH a accompagné le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine en 2024, dans la préparation et la coanimation d'un groupe de travail sur l'offre de soins et la promotion de la santé. Les travaux de l'Agence ont permis d'alimenter les échanges grâce à la réalisation d'analyses territoriales sur l'offre de soins, d'un recensement des actions menées par les membres, puis d'un appui à la définition des priorités d'actions à engager.

FOCUS



La trame active du Havre

Étude AURH

À l'occasion des Jeux olympiques de Paris, l'AURH a esquissé en 2024 une trame potentielle des espaces publics havrais favorables au développement d'une activité physique du quotidien.

Elle s'inscrit dans les principes de l'urbanisme favorable à la santé, et invite les sportifs accomplis comme les personnes éloignées de l'activité physique à découvrir différentes manières de concilier urbanité et santé.

La trame distingue différents types d'espaces publics, qu'il s'agisse de polarités et axes structurants de rayonnement métropolitain, ou de parcours davantage orientés vers des pratiques de proximité. Elle accorde une grande importance à la qualité d'usage de l'environnement extérieur, que ce soit par la présence d'éléments naturels ou d'aménités.



Sources : Répertoire général de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole 2024 - ©Les contributeurs d'OpenStreetMap - Insee, base permanente des équipements 2021 - Ministère de la Culture - Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine 2024.



aurh
 AGENCE
 D'URBANISME
 LE HAVRE
 ESTUAIRE DE LA SEINE

Des ateliers organisés
autour de la trame active



Enrichir la trame

L'Agence a proposé à la Ville du Havre, à la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et à HAROPA PORT un atelier participatif en novembre dernier, afin d'enrichir la trame et de poser les bases d'une réflexion commune.

Diffuser la trame

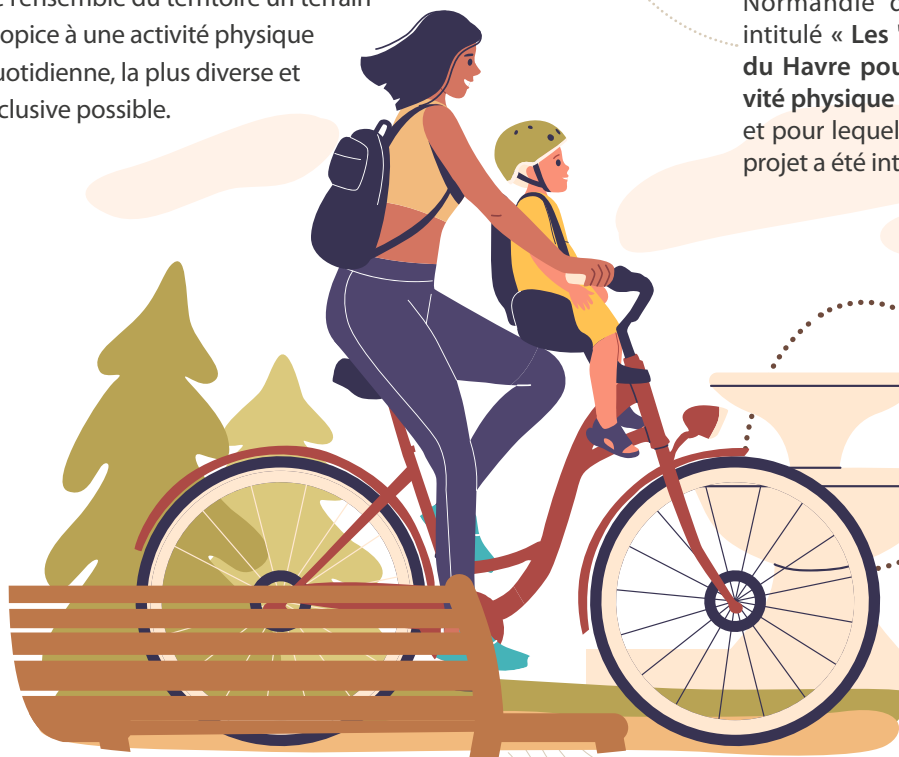
En décembre 2024, l'AURH a animé un atelier sur la trame active lors de la journée régionale « Agir pour un urbanisme favorable à la santé » à Pont-Audemer, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement Normandie. Après une présentation de la trame active, les participants se sont penchés sur l'élaboration d'un paysage fictif, afin d'identifier les ingrédients d'un aménagement favorable à la santé en milieu urbain et rural.



La trame est un outil permettant aux collectivités de repenser l'aménagement de leur espace afin d'inciter la population à la pratique d'activités sportives, ludiques ou récréatives. Au-delà des seuls équipements sportifs, il s'agit de faire de l'ensemble du territoire un terrain propice à une activité physique quotidienne, la plus diverse et inclusive possible.

Dans la presse

S'adressant aussi bien aux partenaires de l'AURH qu'au grand public, la trame active a été relayée à de nombreuses reprises. Elle a par exemple fait l'objet d'un article dédié dans le Paris-Normandie du 18 octobre 2024, intitulé « **Les " incroyables atouts " du Havre pour pratiquer une activité physique dans l'espace public** », et pour lequel l'équipe en charge du projet a été interviewée.



Les sollicitations à la suite de la réalisation de la trame

- **Contribution au Plan Banc dans le cadre de la politique d'adaptation de la Ville du Havre au vieillissement ;**
- **Réalisation d'une trame « seniors » pour alimenter un atelier de concertation avec les habitants lors des « Journées du bien vieillir » au Havre.**

OBSERVATOIRE DU FONCIER ●

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 oblige les EPCI à déployer des observatoires de l'habitat et du foncier. Parallèlement, le SRADDET de la Région Normandie fixe les objectifs de sobriété foncière. L'AURH est mobilisée par ses adhérents pour contribuer à ces réflexions foncières par une double approche qualitative et quantitative.

Analyse de la consommation foncière ● Estuaire de la Seine

Depuis le vote de la loi Climat et résilience et la définition de l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN), la question du foncier est devenue centrale pour les collectivités et les acteurs économiques. L'Agence, à travers son accompagnement dans l'élaboration des documents d'urbanisme (PLUi, SCoT), mène un travail approfondi d'analyse de la consommation foncière et aide ses adhérents à concilier cet impératif écologique avec le nécessaire développement de leur territoire.

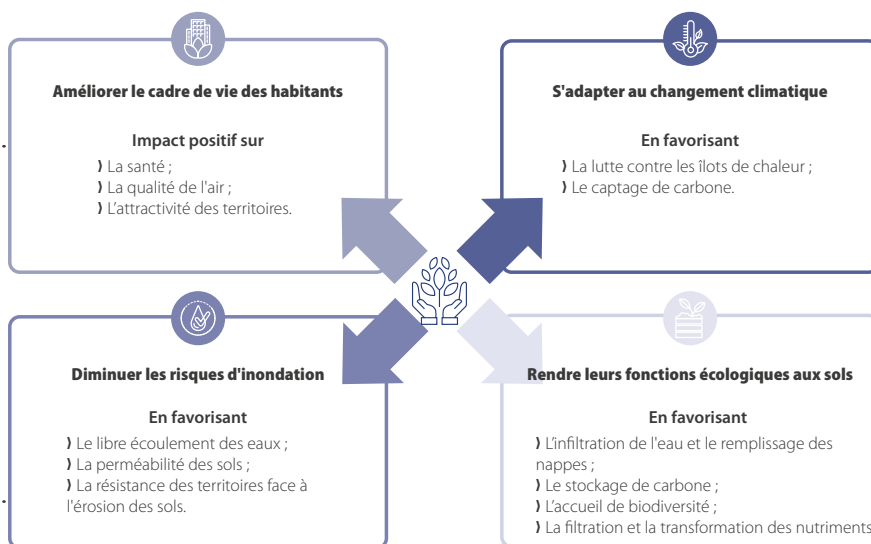
Illustrer la sobriété foncière ● Normandie

Dans le cadre de la mise en œuvre de son SRADDET, qui intègre notamment l'objectif national de ZAN à horizon 2050, la Région Normandie souhaite valoriser des projets sobres en foncier déjà réalisés sur son territoire. Dans cette optique, les agences d'urbanisme normandes ont dressé en 2024 un inventaire des opérations d'aménagement réalisées avant le vote de la loi Climat et résilience de 2021, et qui répondent déjà à ce critère. Dix-neuf projets ont été répertoriés, pour illustrer le fait que le ZAN n'empêche pas de faire.

Le concept de renaturation, associé à l'objectif de zéro artificialisation nette, suscite aujourd'hui une attention croissante. Après 2050, la renaturation constituera le seul moyen pour les territoires d'engager des projets artificialisant les sols, en équilibrant ainsi l'équation du ZAN. Dans l'attente, les projets de renaturation peuvent d'ores et déjà compenser la consommation ou l'artificialisation d'un sol qui interviendrait au-delà de l'enveloppe foncière allouée aux territoires.

Après avoir défini le concept de renaturation et présenté les outils de sa mise en œuvre, l'étude s'appuie sur l'exemple du Parc-Jardin de la Sente des rivières, à Montivilliers. La tuile pédagogique associée identifie les projets qui renaturent au sens du ZAN, parmi des actions aux multiples bénéfices écologiques.

Les bienfaits de la renaturation



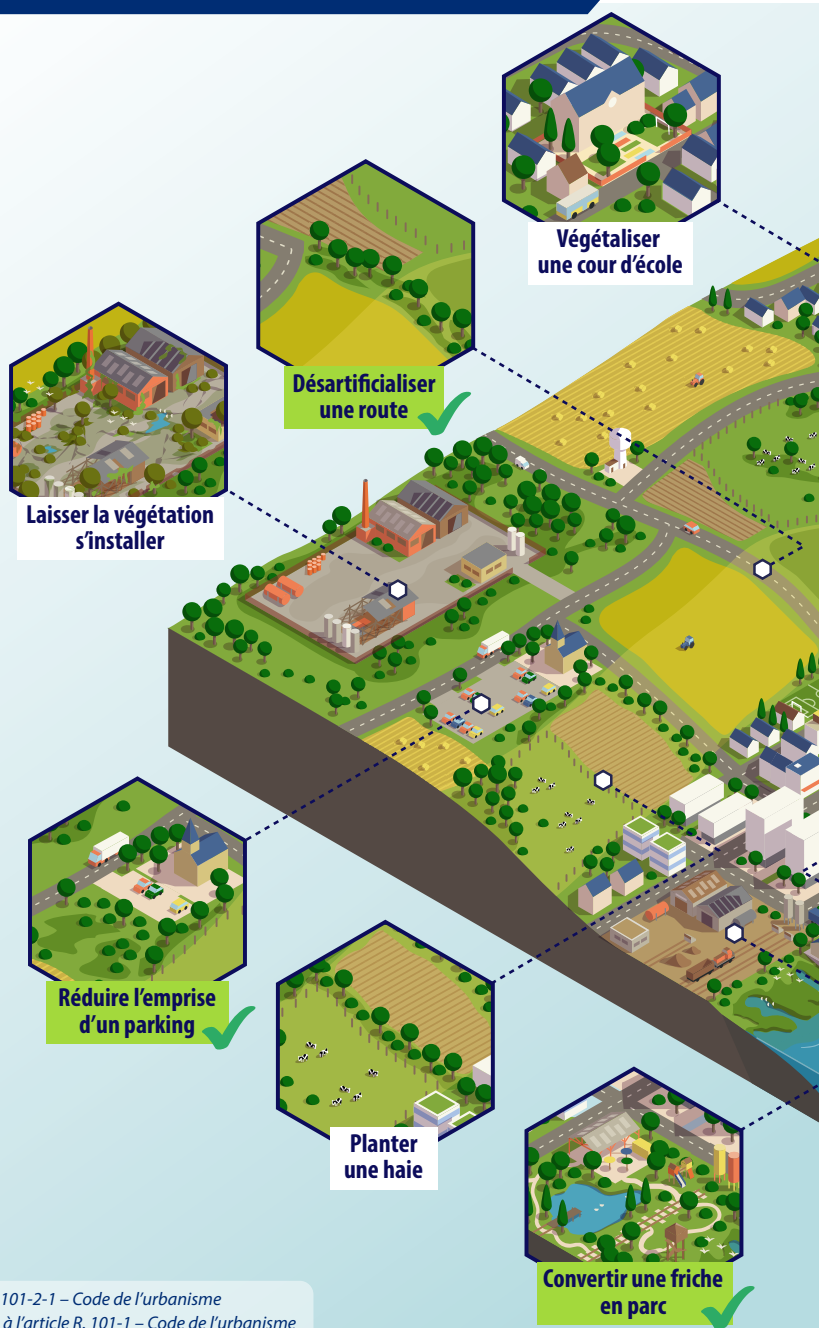
En 2024, la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) a produit un abécédaire de la renaturation, pour établir un vocabulaire commun autour de ce concept.

Renaturation

Quels projets concernés au titre du ZAN ?

Cette
nette (2
améliorer

Dès 2031, une r
actions de renatu
largeur minimale de



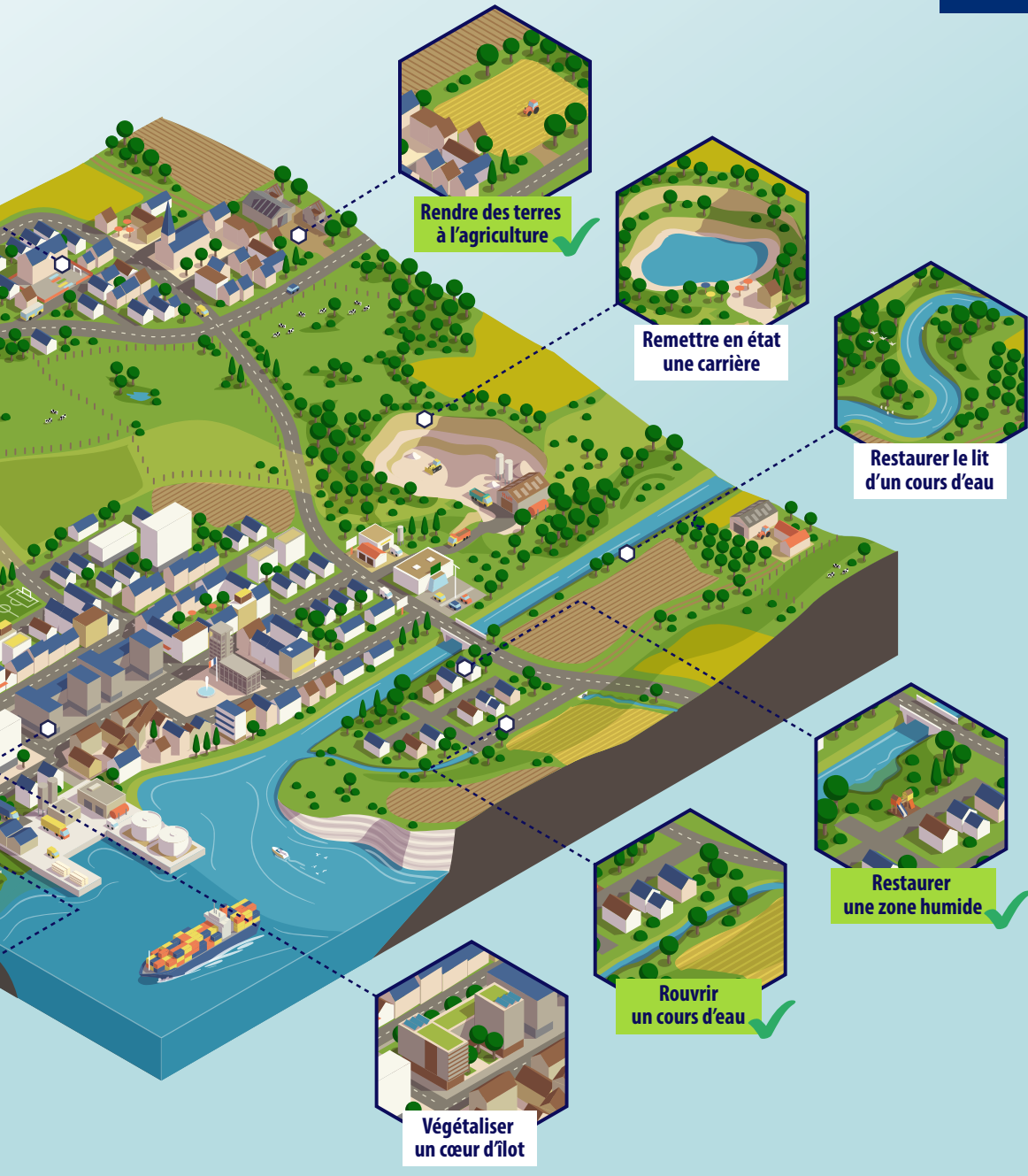
L'AURH a développé un format d'illustration visant à renforcer l'accompagnement de ses partenaires dans la compréhension des dispositions réglementaires liées à la planification. Après trois premières tuiles (ZAN, RLPI et loi Littoral), l'Agence a travaillé en 2024 à la réalisation d'un nouveau visuel sur la renaturation, en collaboration avec le graphiste Matthieu Nivesse.

* Article L.101-2-1 – Code de l'urbanisme

** Annexe à l'article R. 101-1 – Code de l'urbanisme

l'illustration a pour objectif d'identifier les projets qui renaturent au sens du zéro artificialisation (ZAN), parmi des actions aux multiples bénéfices écologiques. Renaturer consiste à restaurer ou à améliorer la fonctionnalité d'un sol, dans le but de transformer un sol artificialisé en un sol non artificialisé*

la nomenclature de l'artificialisation des sols**, croisant couverture et usage des sols, permettra d'évaluer les opérations. Ces opérations seront comptabilisées à partir d'un seuil fixé à 2 500 m² d'emprise au sol, et une largeur de 5 m pour les linéaires



Conception graphique mntivresse.com Février 2025

Face à l'impact croissant de l'activité humaine et du changement climatique sur l'environnement, l'AURH accompagne les territoires dans leurs politiques d'adaptation, au croisement des enjeux de foncier, de mobilité, d'habitat et d'économie.

La ressource en eau ● Estuaire de la Seine

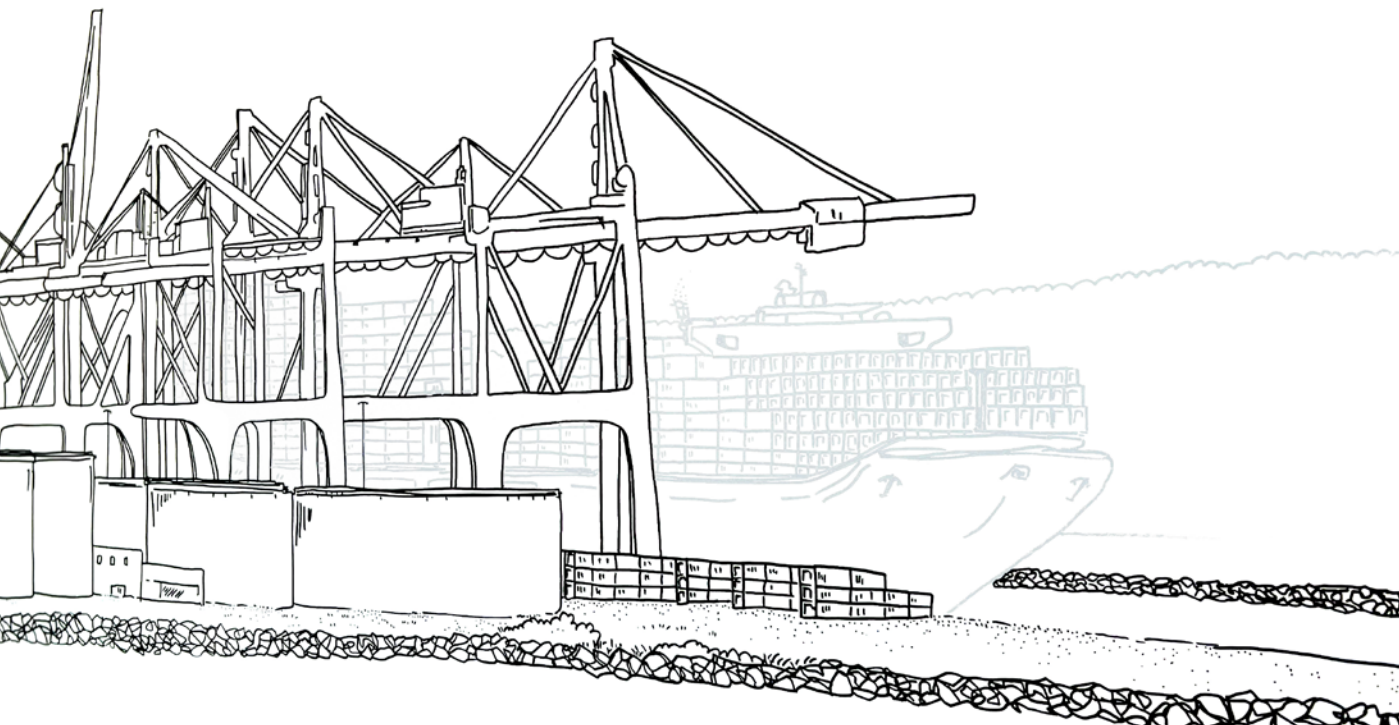
L'eau est omniprésente sur le territoire de l'estuaire de la Seine et s'y retrouve sous toutes ses déclinaisons. Le fleuve et la mer s'imposent de manière magistrale. Mais les eaux souterraines, les autres cours d'eau et zones humides rappellent la fragilité de cet écosystème singulier. En 2024, l'AURH a publié une note synthétique pour dresser un premier état des lieux de la ressource en eau dans l'estuaire et mettre en lumière ses principaux enjeux.

Cartographie des déchets ● Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

En 2024, l'Agence a cartographié pour le compte du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine les tonnages de déchets par typologie (ordures ménagères, recyclables secs, déchets occasionnels, déchets verts et déchets dangereux) et par méthode de traitement. Véritable guide pour l'action publique, ce travail permettra un suivi dans le temps et l'identification de gisements voire de démarches communes.

Accompagnement pour la création de belvédères, voire d'hébergements insolites ● Axe Seine

Dans le cadre de l'Entente Axe Seine engagée par la Ville de Paris, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, les métropoles du Grand Paris et de Rouen Normandie, une action spécifique vise la création de belvédères et d'hébergements insolites le long de l'axe Seine. Elle prévoit la constitution d'un récit d'interprétation des paysages du fleuve, par la valorisation de panoramas existants et la création de sites d'observation. Après un recensement de points de vue en 2023, la méthode a été transmise en 2024 aux acteurs des métropoles de Rouen et de Paris.



Fuel Métal Béton. La skyline d'une relation ville-port, par Joséphine Billey – AURH. Port Center du Havre, 2024.

Itinérance de l'exposition « De la Skyline de New York aux silhouettes havraises » et production de Fuel Métal Béton • Ville du Havre

Conçue en 2023, l'exposition itinérante sur les silhouettes urbaines havraises a pu être présentée au public en 2024 dans ses locaux, mais aussi à l'Hôtel de Ville et au Port Center du Havre. Les productions graphiques ont inspiré le Port Center, qui a commandé à l'Agence la production d'une skyline dessinée sur un mur de 7 mètres de long dans ses nouveaux locaux. À la fois symbole et bien commun à tous les Havrais, la skyline de l'œuvre Fuel Métal Béton représente la relation ville-port, tant dans sa complexité que dans sa beauté.

Atlas des paysages de l'estuaire d'aujourd'hui et de demain

• Estuaire de la Seine

Face à l'évolution rapide des paysages, l'AURH s'est engagée dans la création d'un atlas inédit des paysages de l'estuaire de la Seine, d'aujourd'hui et de demain. Cet atlas offre un regard complémentaire aux études et diagnostics existants, donnant une visibilité à un territoire qui, bien que sans existence institutionnelle, possède une forte réalité géographique et vécue. Il ambitionne de nourrir une culture estuarienne commune entre rive droite et rive gauche, tout en guidant les politiques publiques et en aidant les territoires à mieux s'adapter aux défis du changement climatique.

Carte
2

Biodiversité

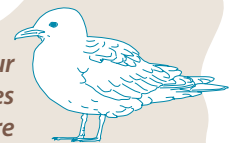
Faune et flore



Cette approche permet d’embrasser d’un seul coup d’œil la richesse de la biodiversité locale, et d’en révéler le dynamisme.

La typographie est utilisée pour localiser les espèces, avec un jeu sur la taille des caractères, pour marquer celles désignées comme emblèmes (en grand), et celles déjà présentes ailleurs sur la carte mais venant, de manière subjective et en petit, densifier certaines parties du territoire plus riches en biodiversité (fond de vallée bocagère, embouchure de la Seine, forêts).

Un verso illustré pour représenter les espèces emblématiques du territoire



Afin de renforcer la vocation pédagogique de la carte, et alors que les espèces sont présentées sous leur nom scientifique au recto de la carte, l’Agence a fait le choix d’y ajouter un verso illustré. Composé d’animaux et de végétaux dessinés en filaire les uns à côté des autres, il rappelle des planches d’illustrations naturalistes anciennes.

OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE

Au gré des sollicitations de ses adhérents, notamment dans le cadre des diagnostics préalables aux documents de planification, l'Agence produit des études statistiques et se forge une culture partagée avec les principaux partenaires compétents dans le champ de l'économie.

L'écosystème à l'œuvre pour la décarbonation • Vallée de la Seine

L'Agence accompagne le consortium SOCRATE, lauréat du programme national zones industrielles bas carbone (ZIBAC), dans la réalisation d'une représentation de l'écosystème à l'œuvre pour la décarbonation de la vallée de Seine normande. Dans la continuité des travaux engagés en 2023, l'année 2024 a été mise à profit afin de définir collectivement les contours et objectifs de la démarche, dont le lancement opérationnel est prévu début 2025.

L'emploi industriel • Estuaire de la Seine

Souhaitant mettre en lumière les défis auquel le secteur industriel est confronté en matière d'emploi, l'AURH a mené une étude spécifique sur les conditions d'emploi dans l'industrie. Cette étude publiée en 2025, permet, par une approche comparative avec les autres grands secteurs d'activité du territoire, d'objectiver certaines idées reçues sur les modalités de l'emploi du secteur industriel.

Conditions d'implantation de la méthanisation agricole • CU Le Havre Seine Métropole

La production de gaz renouvelable est un enjeu central du projet d'entreprise de GRDF et du plan climat air énergie territorial (PCAET) de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. L'AURH a réalisé une étude, commandée par GRDF et associant les services concernés de la Communauté urbaine, dont l'objectif principal était d'identifier les secteurs du territoire les plus propices au développement de la méthanisation agricole.

Évaluation du programme Le Havre ville portuaire intelligente

• CU Le Havre Seine Métropole

En 2024, l'AURH a poursuivi son accompagnement de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dans l'évaluation du programme d'investissements d'avenir Le Havre ville portuaire intelligente. En complément des indicateurs statistiques et en partenariat avec le Port Center du Havre, l'Agence a proposé des enquêtes et des débats sur la perception du programme et la notion d'interface ville-port.

La décarbonation des industries : le cas des ZIP du Havre et de Port-Jérôme

Étude AURH

Les zones industrialo-portuaires (ZIP) du Havre et de Port-Jérôme figurent parmi les principaux bassins industriels français. Elles sont au cœur du double enjeu de décarbonation et de réindustrialisation à l'heure où la Seine normande a été labellisée Zone Industrielle bas carbone (ZiBaC), où les EPCI de l'Axe Seine ont de nouveau été labellisés Territoires d'industrie pour la période 2023-2027 et alors que les annonces de projets industriels d'envergure nationale voire européenne se multiplient.

L'atteinte des objectifs fixés en matière de décarbonation implique de disposer d'un état des lieux précis des émissions de gaz à effet de serre et de leur évolution sur les dernières années. L'étude, publiée par l'Agence en 2024, portait donc un double objectif : quantifier les émissions des zones industrialo-portuaires du Havre et de Port-Jérôme et identifier les dynamiques à l'œuvre sur la décennie écoulée.

7,2Mt
émission de CO₂

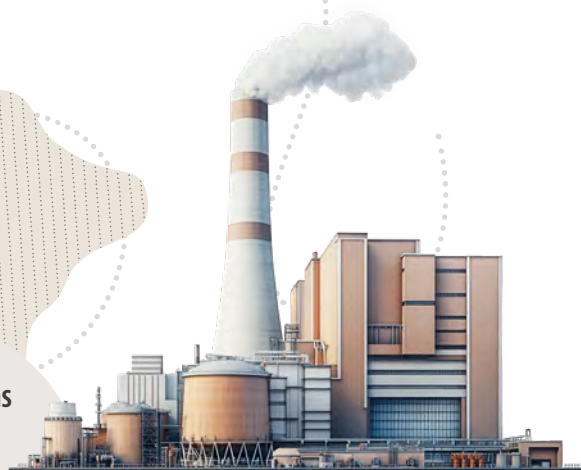
en 2022

Évolution
-3,7 Mt
entre 2012 et 2022

Part des émissions
de CO₂

7%

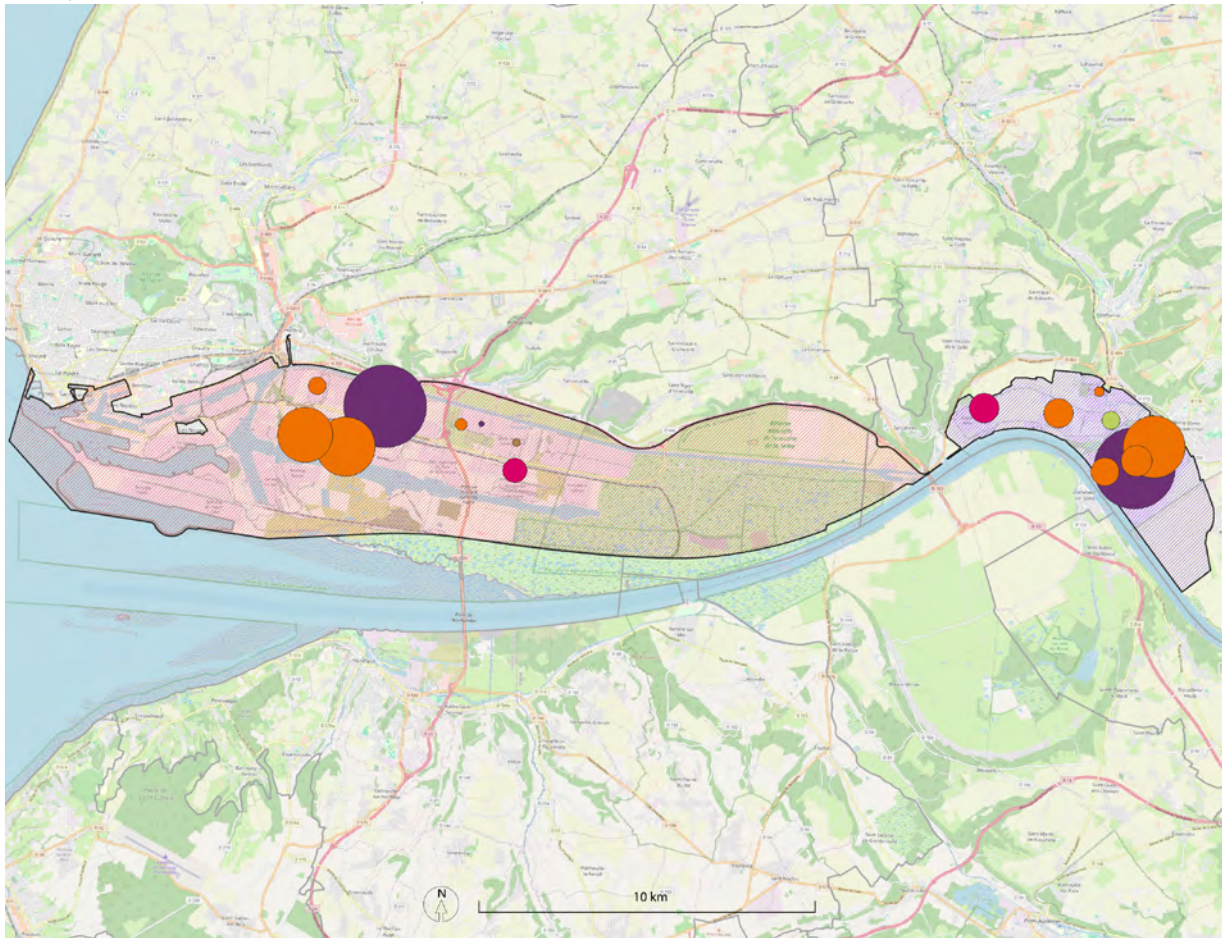
de l'industrie française



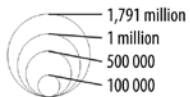
95%

Cokéfaction, raffinage et
industrie chimique

Émissions cumulées de CO₂
des principaux sites industriels
des ZIP du Havre et
de Port-Jérôme en 2022



Emissions de CO₂ (en tonnes)



Secteur d'activités

- Cokéfaction et raffinage
- Collecte, traitement, élimination et récupération des déchets
- Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
- Industrie automobile
- Industrie chimique
- Energie (électricité, gaz, vapeur et air conditionné)

Contexte territorial

- Zone industrialo-portuaire du Havre
- Zone industrialo-portuaire de Port-Jérôme
- Limite EPCI
- Seine et Manche

Source : IREP 2022 - traitement AURH
Fond : © OpenStreetMap contributors, CC-BY-SA
Réalisation : Florian Vaudois - (01/2025)



Quel regard portez-vous sur les résultats de cette étude ?

TÉMOIGNAGE D'ACTEUR

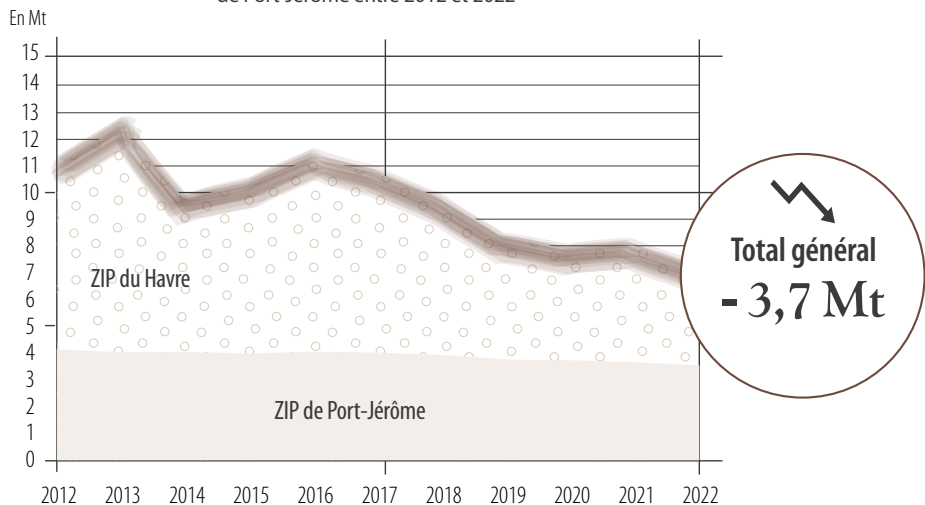
Bruno Petat

Directeur développement plateformes industrielles SYNERZIP-LH

L'Axe Seine figure parmi les trois bassins industriels les plus émetteurs de CO₂ avec Dunkerque et Marseille. Les grandes réductions d'émissions de CO₂ constatées ces dernières années sont essentiellement consécutives aux fermetures d'usines ou d'unités de production. Dans une perspective de réindustrialisation, l'enjeu est de transformer progressivement l'appareil industriel vers un modèle bas carbone. Les industries historiquement tournées vers les énergies fossiles, principalement le pétrole, le charbon et le gaz, doivent se décarboner pour pérenniser leur activité et rester compétitives. En parallèle, de nouvelles filières émergent et se développent, notamment dans le champ de la transition énergétique, des biocarburants et de l'économie circulaire. Les investissements en faveur de la décarbonation sont nombreux et massifs. Néanmoins, leur mise en œuvre est longue et complexe. La décarbonation de nos zones industrialo-portuaires devrait donc s'accélérer dans les prochaines années au rythme de la concrétisation des projets déjà engagés et de ceux à venir.

→ Interview complète disponible dans l'étude et sur www.aurh.fr.


Évolution des émissions cumulées de CO₂ des ZIP du Havre et de Port-Jérôme entre 2012 et 2022



PLANIFICATION ET PROJETS URBAINS ●

Acteur historique de la planification du grand territoire de l'estuaire de la Seine, l'AURH continue d'accompagner ses partenaires dans l'élaboration de la longue liste de plans et programmes : SCoT, PLUi, RLPi, PDMs notamment.

En 2024, une douzaine de missions ont ainsi occupé les sept salariés spécialisés en urbanisme réglementaire, aidés de leurs collègues en charge de l'observation thématique. Toutes les échelles sont abordées : celle des intercommunalités compétentes sur le sujet en premier lieu, mais aussi celle de l'estuaire avec le bilan de la directive territoriale d'aménagement, et enfin celle de la Région Normandie avec un important travail pédagogique autour de la déclinaison territoriale du SRADDET.



Deux principes guident l'action de l'Agence sur ces sujets : rigueur, notamment juridique pour sécuriser les procédures, et disponibilité, pour accompagner au plus près les élus et techniciens.

En 2024, l'agence a également renforcé ses compétences en architecture et paysage pour apporter à ses partenaires un éclairage sur la perception et le devenir d'un site en particulier ou, dans le cadre de conventions spécifiques, réaliser pour eux une étude urbaine et paysagère.

200+
Réunions en 2024

15

Ateliers géographiques
et thématiques

40
Comités
techniques

112

Rencontres
communales

8

Conférences
des maires

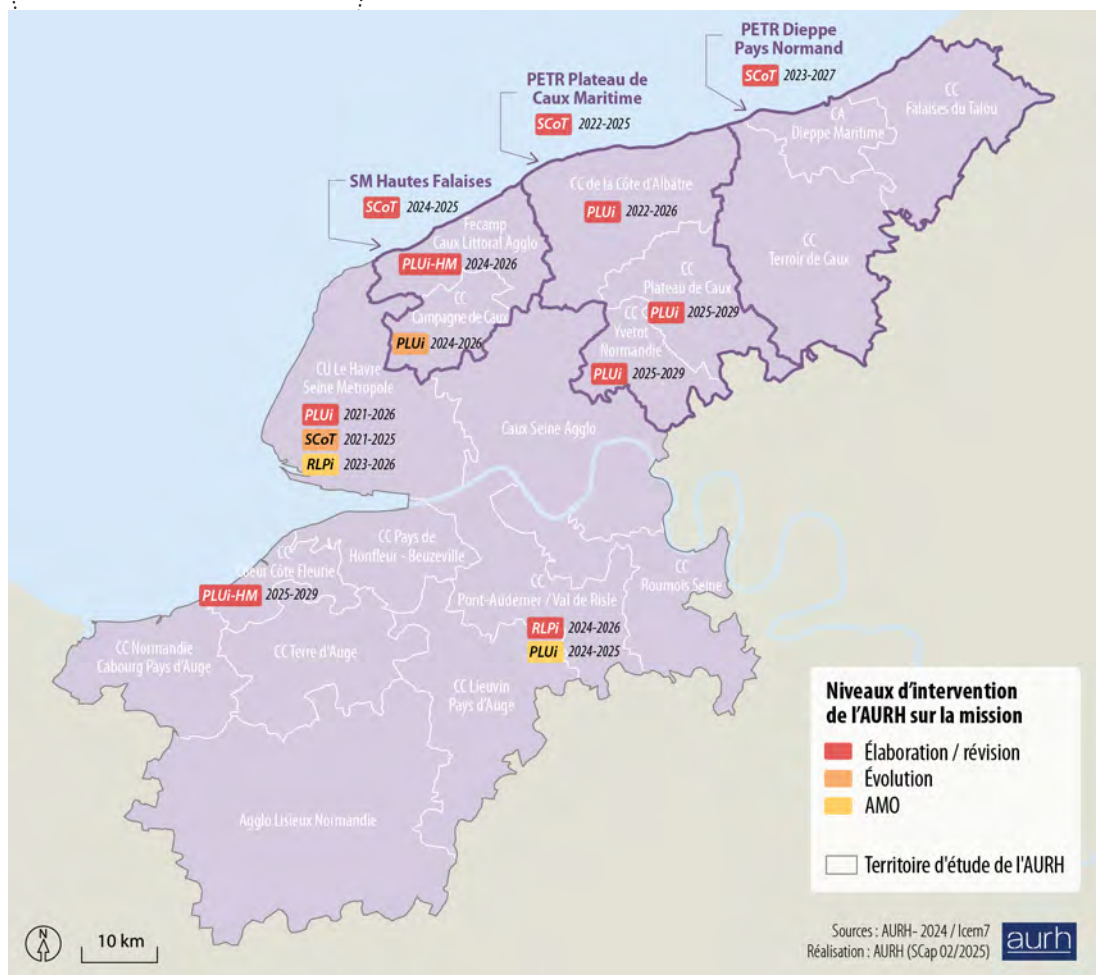
13

Conférences
PLUi et comités
de pilotage

15

Réunions
PPA / partenaires

Interventions
de l'AURH :
les missions de planification
en 2024 et 2025



Élaboration du PLUi et révision du SCoT • CU Le Havre Seine Métropole

Depuis 2020, l'Agence contribue à l'élaboration du SCoT et du PLUi de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. L'année 2024 a été consacrée à la finalisation de l'arrêt de projet du SCoT et à la rédaction des pièces réglementaires du PLUi. L'AURH a rencontré de nouveau les 54 communes pour un travail pédagogique et itératif au plus près des élus.

Révision du SCoT • PETR Plateau de Caux Maritime

Grâce à de nombreux ateliers de partage et de débats, l'Agence a permis la traduction des enjeux et ambitions du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Plateau de Caux Maritime dans le projet d'aménagement stratégique (PAS), nouvelle dénomination du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) pour les SCoT. L'Agence a poursuivi en 2024 ses échanges avec les trois intercommunalités qui constituent le PETR pour formaliser le volet réglementaire du SCoT, puis l'arrêt de projet de ce document stratégique.

Élaboration du PLUi • CC de la Côte d'Albâtre

La transposition, par l'AURH, du projet de territoire de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document politique et prospectif du PLUi, a été accompagnée d'ateliers participatifs impliquant les élus, répartis en groupes géographiques. Ces ateliers ont précédé la tenue de débats au sein des conseils municipaux.

Évolutions du PLUi • CA Fécamp Caux Littoral

Après avoir accompagné Fécamp Caux Littoral dans l'élaboration de son PLUi, l'AURH est sollicitée pour modifier le document au regard des projets de l'intercommunalité. Une modification simplifiée a été menée en 2024 pour faire évoluer les pièces règlementaires. La révision générale du PLUi a également été prescrite, afin d'intégrer les nouvelles évolutions législatives, notamment l'objectif de zéro artificialisation nette, en requestionnant le programme d'ouverture à l'urbanisation et les potentiels de densification et de renaturation.

Évolutions du PLUi • CC Campagne de Caux

L'Agence accompagne la Communauté de communes Campagne de Caux dans l'évolution de son PLUi approuvé en 2022. Une première modification, via une déclaration de projet valant mise en compatibilité (DPMEC), a été rédigée pour permettre la réalisation d'un centre d'exploitation des routes pour le Département de la Seine-Maritime. Une seconde modification de droit commun est en cours pour adapter le PLUi aux besoins du territoire, actualiser les éléments patrimoniaux et corriger des erreurs matérielles.

Évolution du PLUi • CC Pont-Audemer / Val de Risle

La Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle a prescrit la révision générale de son PLUi, afin de mettre en œuvre la trajectoire de réduction de l'artificialisation des sols dans sa politique d'aménagement, tout en élargissant le périmètre du document pour couvrir les communes ayant intégré l'intercommunalité en 2019. L'Agence assiste la Communauté de communes dans la phase préalable à la révision du PLUi, par un appui technique pour la prescription de la révision et la rédaction du cahier des charges.

Évolution du PLUi • CC Cœur Côte Fleurie

La Communauté de communes Cœur Côte Fleurie a confié à l'Agence la révision générale de son PLUi approuvé en 2012. Le territoire souhaite mettre au cœur de son PLUi, devenant PLUi-HM, les enjeux de lutte et d'adaptation au changement climatique, et l'objectif de zéro artificialisation nette des sols à l'horizon 2050, tout en renforçant le projet de territoire par l'intégration des volets habitat et mobilité. La fin d'année 2024 a permis à l'Agence de se familiariser avec le territoire et de travailler conjointement avec les services de la Communauté de communes sur l'organisation de la procédure qui courra jusqu'en 2028.

Élaboration du RLPi • CU Le Havre Seine Métropole

L'Agence assiste la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole pour l'élaboration de son règlement local de publicité intercommunal, confiée à un prestataire spécialisé. Son expérience (élaboration d'un RLP de la Ville du Havre et RLPi de l'agglomération de Fécamp Caux Littoral notamment) lui permet de la conseiller dans la définition des enjeux spécifiques au territoire.

Élaboration du PLUi • CC Plateau de Caux

La Communauté de communes Plateau de Caux travaillait déjà avec l'Agence sur la révision du SCoT Plateau de Caux Maritime, en collaboration avec les Communautés de communes Yvetot Normandie et Côte d'Albâtre. C'est dans la continuité de ces travaux que la Communauté de communes Plateau de Caux, forte de sa prise de compétence récente en urbanisme, souhaite en 2025 l'appui de l'Agence dans l'élaboration de son PLUi. Dès 2024, l'AURH est donc venue présenter aux élus et techniciens les enjeux et les objectifs de la démarche qui sera prescrite en 2025.

Élaboration du RLPi • CC Pont-Audemer / Val de Risle

La Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle a prescrit son règlement local de publicité intercommunal (RLPi). Elle souhaite disposer d'un document unique pour la protection des paysages, en maîtrisant et en qualifiant les publicités et les enseignes. Le RLPi doit aujourd'hui être actualisé, notamment pour prendre en compte le nouveau périmètre du territoire, afin de le soumettre à la consultation du public, des professionnels et des personnes publiques associées. L'Agence accompagne la Communauté de communes pour la formalisation de cet arrêt de projet du RLPi.

Bilan de la DTA • Estuaire de la Seine

La directive territoriale d'aménagement (DTA) de l'estuaire de la Seine, approuvée en 2006, fixe des objectifs en matière de développement portuaire et de protection de l'environnement. Afin de réaliser son bilan après 15 ans d'application, la DREAL a confié cette mission aux agences d'urbanisme normandes. Des entretiens avec les acteurs locaux ont permis de recueillir leur retour d'expérience sur l'utilisation de la direction et son impact sur leurs politiques publiques.

Révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du PETR Dieppe Pays Normand

Accompagnement AURH

Après une première phase de diagnostic territorial, l'AURH accompagne désormais le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Dieppe Pays Normand dans l'écriture de son projet d'aménagement stratégique (PAS). Pierre angulaire du SCoT, il détermine les ambitions politiques pour l'avenir du territoire. Ses orientations sont construites à la lumière de ces ambitions et des enjeux du territoire. Elles seront ensuite traduites sous forme de prescriptions dans le document d'orientations et d'objectifs (DOO).

3 intercos

CA Dieppe Maritime
CC Terroir de Caux
CC Falaises du Talou



110 000
Habitants

119
communes

95 000 ha
entre terre et mer

TÉMOIGNAGE D'ACTEUR

Anne-Sophie Pecquet

Directrice du PETR Dieppe
Pays Normand

AURH : Quels sont les principaux enjeux de la révision du SCoT pour le territoire ?

Anne-Sophie Pecquet : La révision nécessite une approche intégrée et concertée, prenant en compte les objectifs nationaux de lutte contre l'artificialisation des sols, l'adaptation au changement climatique et la résilience face aux risques naturels.

Elle doit aussi assurer la cohérence du document avec les stratégies régionales et locales, pour une harmonisation des politiques d'aménagement à différentes échelles. La révision doit permettre la compatibilité avec le SRADDET et s'inscrire dans la Stratégie Littoral 76 en cours de développement, tout en incluant un nouveau périmètre avec 10 nouvelles communes et le regroupement de différents EPCI. Enfin, l'implantation de l'EPR à Penly a des incidences sur l'aménagement du territoire, pour le temps du chantier mais aussi pour l'après-chantier.

Pourquoi avoir fait appel à l'AURH pour vous accompagner ?

ASP : J'avais eu l'expérience de travailler avec une autre agence d'urbanisme pour l'élaboration d'un SCoT d'un autre territoire, et la multidisciplinarité des équipes est une force. L'AURH possède une expertise approfondie dans le domaine des documents d'urbanisme, et travaillait déjà avec les autres territoires seinomarins littoraux. Cela permet de mutualiser les ressources, de partager les bonnes pratiques et de développer des stratégies communes pour faire face aux défis spécifiques des zones côtières.

Des ateliers thématiques pour co-construire le projet d'aménagement stratégique

L'Agence a animé en 2024 trois ateliers participatifs dans le territoire du PETR, en vue de la rédaction du PAS : économie et attractivité du territoire ; milieux naturels, risques et paysage ; cadre de vie (habitat, services, commerces).

Afin d'organiser ces ateliers, l'AURH a analysé le PAS du SCoT actuellement en vigueur, qui comporte les axes stratégiques de développement du territoire à horizon 20 ans, soit d'ici 2036. C'est en s'appuyant sur les différents thèmes abordés dans ces axes, que l'AURH a constitué l'ordre du jour de chacun des trois ateliers, permettant ainsi de garder une réelle cohérence avec le document actuel.

Atelier n°3 - 09.04.24



Les 3 étapes des ateliers



PRÉSENTER

aux participants les objectifs actuellement définis par le PAS



ÉCHANGER

sur les éléments de diagnostic pour la thématique concernée



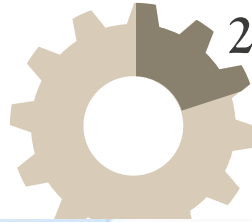
QUESTIONNER

ensemble le devenir des objectifs du PAS, à la lumière des éléments de diagnostic et du retour d'expérience des élus



37 367
emplois

Sur le territoire en 2020
(dont 43 % sur
la commune de Dieppe)

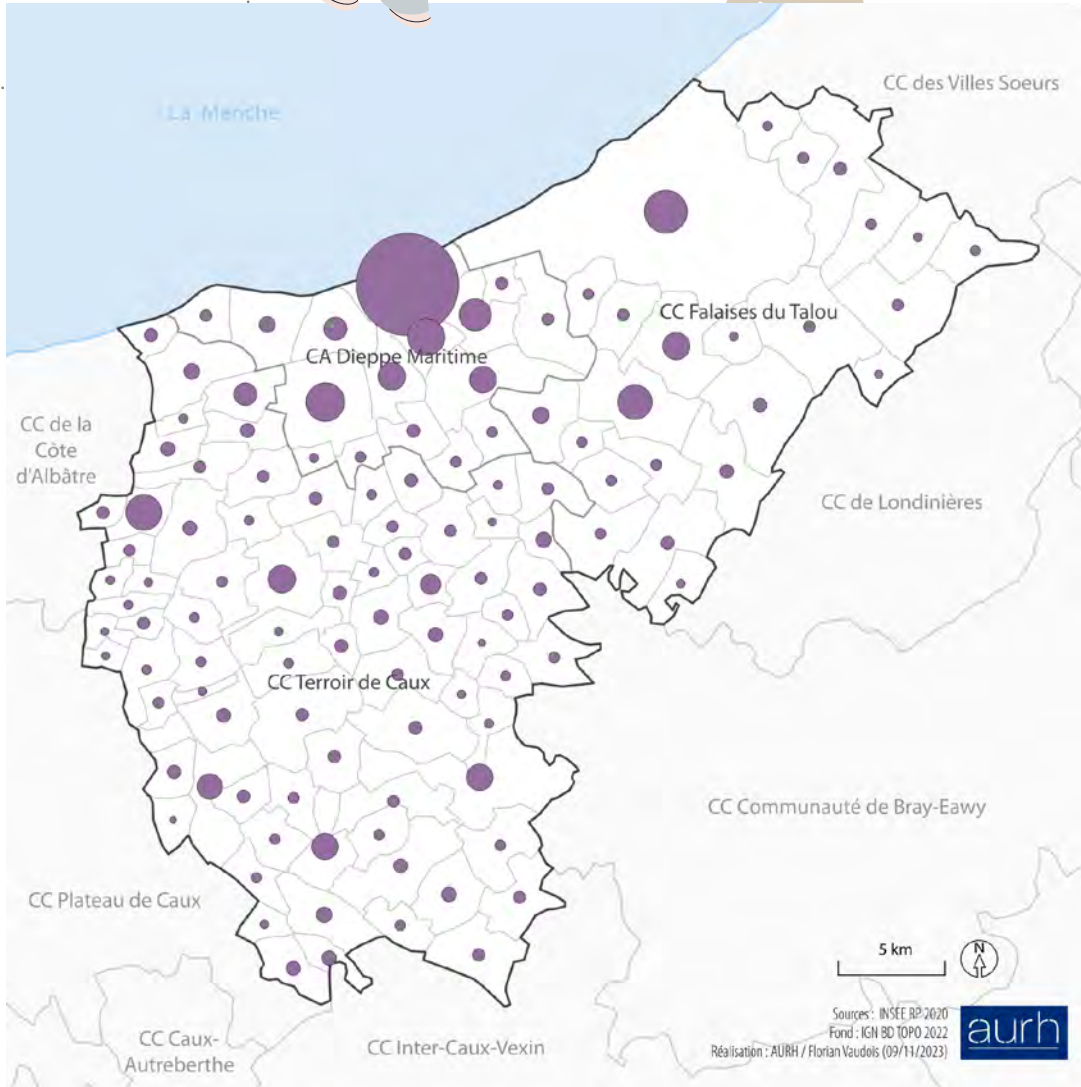


20%

de l'emploi dans
l'industrie

(16 % en Normandie)

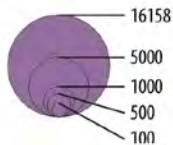
Atelier n° 1
Le PETR Dieppe Pays Normand,
un territoire industriel
et portuaire



Sources : INSEE RP 2020
Fond : IGN BD TOPO 2022
Réalisation : AURH / Florian Vaudois (09/11/2023)



Volume d'emplois



Éléments de contexte

- Commune
- Intercommunalité
- SCoT Dieppe Pays Normand

Dieppe

la ville aux
quatre ports

350 000

passagers transmanche

1,5 Mt

de marchandises

3 571 T

de coquilles Saint-Jacques

500+

anneaux de plaisance

Source : Portsdenormandie.fr

À NOTER

→ *Des filières d'excellence : nucléaire, agro-alimentaire, automobile...*

→ *Un enjeu structurant : anticiper les effets de la construction des futurs réacteurs d'EPR2 sur le tissu économique local.*

URBANISME •

Étude sur Caucriauville • Ville du Havre

Le déménagement de l'IUT sur le site Frissard du campus de l'agglomération havraise invite à réfléchir au devenir des murs de l'actuel équipement, et plus généralement de l'ensemble de ce quartier de la ville haute qui a fait l'objet d'importantes opérations de renouvellement urbain portées par l'ANRU. Après une première étude réalisée en 2022, l'AURH a engagé en 2024 un nouveau cycle de réflexions pour imaginer et préparer, avec les acteurs publics concernés, l'évolution du site.

Études urbaines de sites stratégiques communaux • CU Le Havre Seine Métropole

Le soutien technique opérationnel aux collectivités (STOC) est un dispositif proposé aux communes en application du programme local de l'habitat (PLH) de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Il accompagne les communes dans la mise en œuvre de leurs projets urbains aussi bien en termes d'insertion urbaine, que paysagère ou réglementaire. En 2024, le STOC a accompagné différentes communes dans la définition de leurs projets respectifs.

Accompagnement et réflexion sur les sites à enjeux • Estuaire de la Seine

L'Agence accompagne les acteurs publics du territoire havrais dans la réflexion et la mise en valeur de plusieurs sites stratégiques. Elle intervient à différents niveaux, fournissant des éléments de diagnostic et des explorations pré-opérationnelles. En apportant un regard critique et constructif, l'Agence contribue à enrichir la définition des projets et à mieux cerner les enjeux spécifiques de chaque site étudié. Cette assistance vise à soutenir les collectivités dans le développement de leur territoire.

La Citadelle

Accompagnement AURH

1

Située à l'interface entre la ville et le port, la Citadelle constitue une pièce centrale du cœur métropolitain havrais. Identifiée comme un site stratégique à l'échelle de la vallée de la Seine, elle a fait l'objet de premières études financées par le CPIER et de premières évolutions y sont déjà à l'œuvre.

28 ha
de réflexions

Esquisse exploratrice sur le
secteur de la Citadelle

7 ans
d'accompagnement
par l'AURH

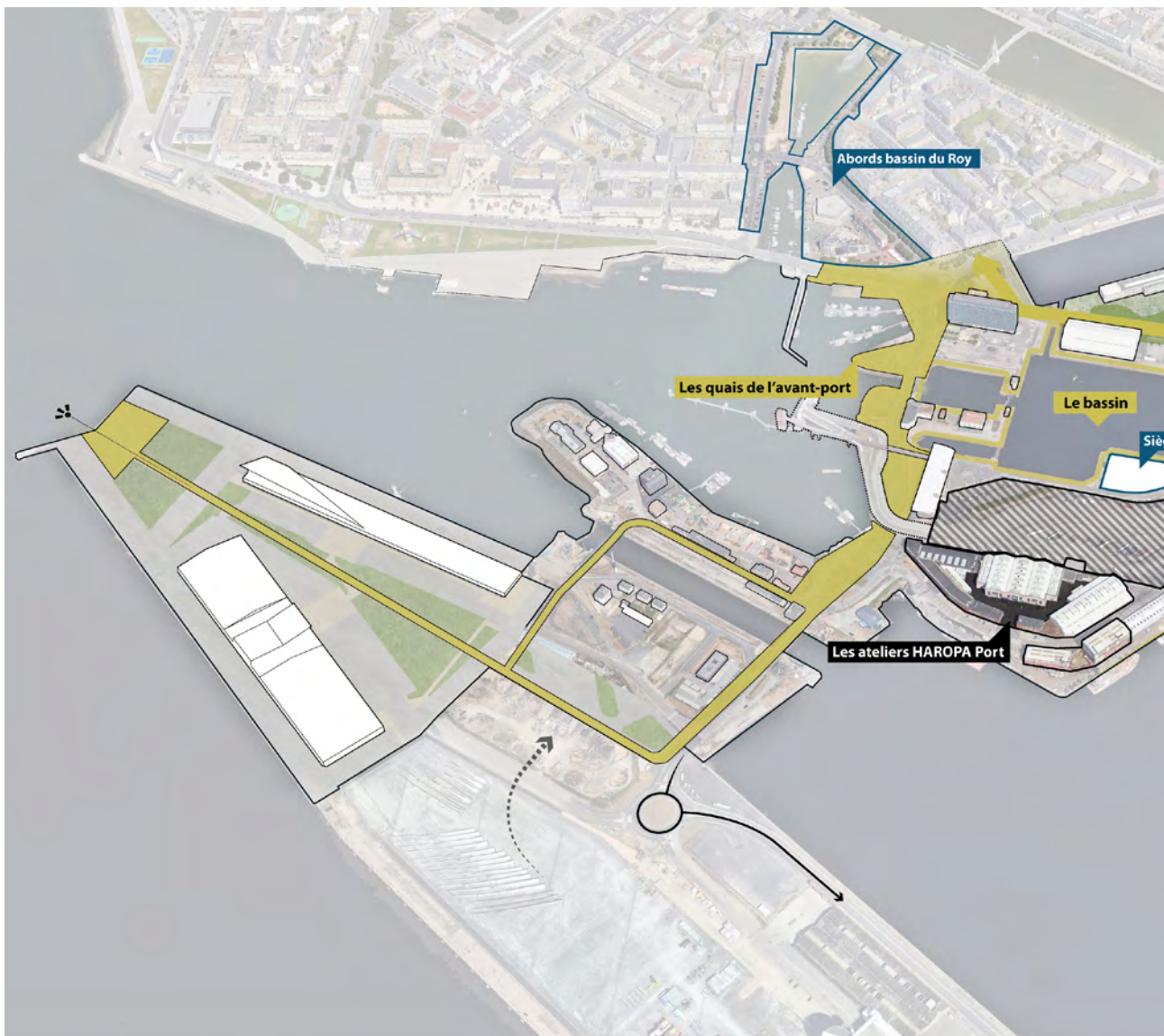
- L'Agence met à profit ses compétences techniques pour réaliser des explorations. Elles donnent forme à des possibilités d'aménagement et, sans figer les projets, offrent un point de départ pour confronter les idées au réel et favoriser le dialogue.



©AURH

2

Ces dernières années, la Citadelle a accueilli de nouvelles implantations, parmi lesquelles l'ENSM, le siège de SeaFrigo et le Port Center. À présent, la construction du nouveau terminal croisière à la pointe de Floride, le développement de l'éolien offshore ou encore la fermeture de la centrale EDF marquent une phase de transition majeure pour les territoires de l'avant-port. Dans ce contexte de recompositions, **l'Agence accompagne l'articulation de la dynamique de projets sur le secteur élargi au centre-ville et au cœur métropolitain.**



3

Véritable rotule entre le domaine portuaire, le centre-ville reconstruit, le quartier Saint-François et les Docks, l'évolution de la Citadelle interroge profondément la nature de l'interface ville-port. Elle s'apprête à s'ancrer plus fortement dans les parcours et les dynamiques du cœur métropolitain, tout en consolidant son rôle de centralité portuaire et fonctionnelle.

La Citadelle, Le Havre



©AURH

4

Une réflexion prospective s'engage, intégrant les grandes mutations du territoire qui redessinent les équilibres existants, et ouvrant de nouvelles opportunités pour le secteur de la Citadelle. Plus largement, l'avant-port est le théâtre d'une transformation continue, où l'Agence a accompagné les réflexions sur les enjeux de circulation, notamment en prévision de l'arrivée du tramway dans les quartiers sud.

Après avoir participé aux études menées dans le cadre du CPIER 1.4 depuis 2017, l'AURH poursuit ainsi son engagement de long terme sur ce secteur. Il témoigne de sa capacité à se mobiliser sur des projets urbains concrets, à accompagner les transformations structurantes et à imaginer des possibles pour des territoires en pleine mutation.



2024 EN UN COUP D'ŒIL

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE .

Événements

Réseau paysage de la vallée de la Seine : restitution de l'atelier pédagogique 2023-2024 [janvier]

Les étudiants paysagistes de l'École nationale supérieure de paysage, accompagnés par l'AURH, ont présenté leurs travaux menés sur les trois vallées littorales d'Étretat, de la Seine et de la Touques, autour d'une exposition à la Cité numérique du Havre.

Matinale AURH - Projections démographiques : une boussole pour les politiques d'aménagement ? [février]

L'AURH a organisé une rencontre sur les projections démographiques dans les territoires de SCoT du grand estuaire de la Seine, et leur prise en compte dans les documents d'urbanisme réglementaire. Introduite par l'Insee Normandie, la matinale a permis à la trentaine de participants d'échanger sur ces enjeux cruciaux pour l'avenir du territoire (du grand estuaire de la Seine) et le dimensionnement de l'ensemble des politiques publiques.

Rencontres du PLUi de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole [février]

L'AURH a participé aux Rencontres du PLUi, un événement organisé par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dans les grands salons de l'Hôtel de Ville du Havre. Après une session de questions/ réponses, 4 ateliers ont été organisés

autour des thématiques de la submersion marine, de la renaturation, de l'artificialisation, de la compensation écologique, de la cohérence entre communes et de la Loi littoral.

« SCoT tour » : à la rencontre du PETR Dieppe Pays Normand [février]

Dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale du pôle d'équilibre territorial et rural Dieppe Pays Normand, l'AURH a co-organisé une journée de visites aux côtés du PETR et du CAUE 76. Celle-ci avait pour but d'appréhender la diversité des enjeux d'aménagement de ce territoire. Les participants ont sillonné les trois intercommunalités composant le PETR, et ont pu aborder de nombreuses thématiques au travers d'une dizaine de visites.

Exposition AURH - De la skyline de New York aux silhouettes havraises [février]

L'Agence a présenté son exposition sur l'évolution de la skyline du Havre au forum de l'hôtel de Ville du Havre, du 13 au 24 février 2024. Ponctuée par des temps de visite guidée, cet accrochage était l'occasion de diffuser les travaux de l'Agence auprès du grand public.

Séminaire d'équipe à Normandie Cabourg Pays d'Auge [avril]

L'équipe de l'AURH s'est rendue sur le territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge dans le cadre de

son séminaire annuel. Après une première étape à la Maison de la nature et de l'estuaire, l'Agence a visité la station d'épuration de Cabourg, puis a pu bénéficier d'une visite guidée de la commune de Cabourg, axée sur son patrimoine architectural.

Ateliers autour du plan de l'Opération Grand Site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre [mai]

L'AURH a participé aux ateliers organisés par le Syndicat mixte de l'OGS d'Étretat – Côte d'Albâtre, respectivement à Saint-Jouin-Bruneval et Criquebeuf-en-Caux. Des thématiques comme les revêtements de sols, le mobilier ou la palette végétale, ont été abordées collectivement sous la forme de tables rondes entre élus et techniciens.

Matinale AURH - Quelle stratégie foncière à vocation économique pour les territoires ? [juin]

En partenariat avec Caux Seine Agglo et Caux Seine Développement, l'Agence a organisé une matinale « Quelle stratégie foncière à vocation économique pour les territoires ? », à la Maison de l'intercommunalité de Caux Seine Agglo. Une quarantaine de participants, issus de différents territoires de l'estuaire de la Seine, ont pu évoquer les enjeux liés à l'accueil des entreprises et à la pérennisation du foncier économique des territoires.

Exposition AURH - De la skyline de New York aux silhouettes havraises [octobre]

L'exposition itinérante sur la skyline du Havre, réalisée par l'AURH, a été présentée au Port Center du Havre, du 20 au 25 octobre, à l'occasion de l'ouverture de ses nouveaux locaux. Le public a pu découvrir en parallèle la fresque « Fuel Métal Béton. La skyline d'une relation ville-port » réalisée à la main sur un mur de plus de 7 m de long, par Joséphine Billey, paysagiste à l'AURH.

Réunion de lancement « Gestion des flux touristiques Grand Site en projet Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre » [octobre]

L'AURH et le Master ITC de l'Université Le Havre Normandie, accompagne le projet porté par le syndicat mixte Grand Site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre, lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Gestion des flux touristiques ». L'Agence a accueilli une rencontre qui visait notamment à présenter la démarche et le calendrier des études.

Expo promenade autour des silhouettes havraises [octobre]

Dans le cadre de la 6^e édition de Zigzag - festival d'architecture et des arts de l'espace, l'AURH a proposé une déambulation urbaine autour de l'exposition « Regarder Le Havre : de la skyline de New York aux silhouettes havraises ».

Atelier sur la trame active du Havre [novembre]

L'AURH a imaginé l'an dernier une trame des espaces publics havrais favorables au développement d'une activité physique du quotidien. L'Agence a proposé à la Ville du Havre, à la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et à HAROPA PORT un atelier participatif afin d'enrichir la trame et de poser les bases d'une réflexion commune. Cf. focus p. 24.

Réseau paysage de la vallée de la Seine : escale de caravane [novembre]

La Caravane des paysages 2024 a fait escale à Motteville, autour des questions de conservation de l'eau potable sur le territoire du SAGE des 6 Vallées. L'École nationale supérieure de paysage et l'AURH ont animé des ateliers autour de l'évolution des paysages en lien avec la gestion de l'eau.



Interventions

Intervention dans le cadre de « Métamorphoses » [janvier]

Le directeur général de l'AURH Max Yvetot est intervenu dans le cadre de « Métamorphoses », un évènement culturel organisé par le GIP Un Été Au Havre. Il y a partagé ses réflexions sur la ville du Havre à travers ses « dilemmes », soit les différentes contradictions, divisions ou oppositions qui caractérisent l'agglomération (entre la ville et le port, entre les mondes urbains et ruraux, etc.). Il a tiré de ces apparentes contradictions des éléments marquants de l'identité de la ville, et des points d'appui pour réfléchir à son aménagement.

Présentation des « dilemmes havrais » à l'ESADHAR [février]

Le directeur de l'AURH Max Yvetot a présenté aux étudiants de 3^e année de l'ESADHaR son travail sur les « dilemmes havrais ».

Rencontres « estuaire, destination cyclable » [mars]

L'AURH est intervenue à l'occasion de la 2^e rencontre des mobilités décarbonées, organisée par le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine. Elle y a présenté un état des lieux des mobilités vélo et le travail effectué autour des haltes cyclables.

Rencontres de l'aménagement [mars]

Organisées par la DDTM 76 en collaboration avec l'AURH, l'EPF de Normandie, le CAUE de Seine-Maritime et la CCI Seine Estuaire, ces rencontres ont été l'occasion de s'interroger collectivement sur les enjeux des aménagements pour satisfaire aux besoins des habitants de l'arrondissement du Havre. L'AURH a animé la première table-ronde aux côtés de l'Insee Normandie, intitulée « Portrait de l'arrondissement et sociologie de ses habitants – Quels sont les grands enjeux de demain ? ».

Accueil d'une délégation du Cotentin [avril]

L'Agence a eu le plaisir d'accueillir une délégation d'élus et techniciens du Cotentin. Cette rencontre a été l'occasion de présenter l'AURH et d'échanger sur les missions d'une agence d'urbanisme.

Accueil du CAUE 92 [juillet]

En partenariat avec le GIP Un Été Au Havre et HAROPA PORT, l'AURH a accueilli le CAUE 92 dans le cadre de sa journée de rencontres et d'exploration au Havre. L'Agence a coanimé avec HAROPA PORT une visite commentée du Havre, depuis les jardins suspendus jusqu'au quartier de l'Eure, à la découverte de l'interface ville-port.

Colloque de Cerisy [septembre]

Aux côtés d'HAROPA PORT, l'AURH a animé une présentation au colloque de Cerisy, qui avait pour thème « ports et portes ». Jean-Denis Salesse et Max Yvetot y ont abordé à deux voix la complexité d'aménagement de l'interface entre la ville et le port du Havre, mais également la richesse de cet espace original et composite.

Journées européennes du patrimoine [septembre]

Dans le cadre de la 41^e édition des Journées européennes du patrimoine, l'AURH a proposé une visite de la gare du Havre, aujourd'hui pôle d'échanges majeur, qui a su évoluer au gré de la transformation des usages et du quartier. Cette visite guidée à la découverte de l'histoire de l'architecture de la gare, s'est suivie par une déambulation autour de ses abords, pour mieux en comprendre les enjeux.

Visite du Havre à vélo [septembre]

En partenariat avec la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, l'AURH a mené les partenaires européens du programme MegaBITS EU lors d'un circuit guidé à vélo, du port du Havre aux Jardins suspendus.

Atlas des points de vue [octobre]

L'AURH a été invitée à présenter l'atlas des points de vue dans le cadre du séminaire « Partager les communs : quelles expériences sociales de la Seine et de son territoire ? » et du festival Zigzag, aux côtés de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Cet atlas a été élaboré en vue du montage d'un itinéraire des panoramas de l'Axe Seine.

Prix AIVP Antoine Rufenacht [octobre]

À l'occasion de la réunion au Havre du Grand jury du Prix AIVP Antoine Rufenacht, l'AURH a coanimé une visite avec HAROPA PORT et la Ville du Havre, autour du quartier Saint-Nicolas et des Docks.

Intervention à l'ENSM [décembre]

L'AURH est intervenue à l'École nationale supérieure maritime du Havre, à l'occasion de son événement « La puissance du port du Havre ». Elle a participé à une table ronde animée par François Lambert (ENSM) aux côtés de Florian Weyer (HAROPA PORT). et de Patrick Le Cerf (UMEP). Ils se sont prêtés à un jeu de questions / réponses autour du port du Havre, son passé, son présent et son avenir.

Journée régionale « Agir pour un urbanisme favorable à la santé » [décembre]

L'AURH est intervenue lors de cette journée à Pont-Audemer, dans le cadre du 4^e Plan Régional Santé-Environnement (PRSE4). En collaboration avec l'ORS-CREAI Normandie, elle y anime un atelier sur la trame active du Havre, qu'elle a réalisée. Cf. focus p24.

L'AURH et la FNAU

Organisation du séminaire des OTLE [juin]

Organisé en partenariat avec la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, l'AVUF et la FNAU, le séminaire annuel des Observatoires Territoriaux du Logement Étudiant s'est déroulé les 5 et 6 juin au Havre. Cet événement a offert l'occasion de faire le point sur les avancées des OTLE en matière d'observation, mais aussi d'aborder les différents enjeux auxquels ils répondent, et de réfléchir à l'anticipation des besoins à venir. Cf. focus p12.

Club projet urbain et paysage [juin]

L'AURH a participé à la rencontre du Club PUP de la Fnau, autour de la thématique « Marche à l'ombre: comment rafraichir nos villes et nos villages ? ». Différents temps de présentation et de visites ont ponctué ces deux journées, qui se sont déroulées à Avignon.

Rencontres annuelles de la Fnau [septembre]

L'Agence a assisté aux 45^e rencontres nationales des agences d'urbanisme à Saint-Omer, pour échanger autour des enjeux liés aux espaces publics et à leurs devenir.

Séminaire des directeurs d'agences littorales, maritimes et portuaires [septembre]

Max Yvetot, s'est rendu à Lorient pour assister à la réunion du Club Fnau, dont il est directeur référent,

aux côtés de Gilles Poupart de l'AudéLor. Ce séminaire entre directeurs a été l'occasion d'échanger sur la diversité des problématiques rencontrées dans les villes portuaires de la Manche et de l'Atlantique.

Journées d'échanges sur la mobilité urbaine [novembre]

L'AURH était présente aux Journées d'échanges sur la mobilité urbaine, qui se sont déroulées à l'Université Gustave Eiffel de Champs-sur-Marne. L'événement, co-organisé par le Cerema et la Fnau, avait pour sujet : « mieux connaître les mobilités pour élaborer des politiques décarbonées, sobres et solidaires ». L'Agence y a présenté son travail sur « le succès des trottinettes électriques en libre-service au Havre : collecte et analyse des données géolocalisées ».

Workshop Observ'agglo [décembre]

L'AURH a participé au second Workshop Observ'agglo, organisé par la Fnau dans les locaux de l'Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE). Observ'agglo est une démarche collaborative d'observation des agglomérations françaises de plus de 180 000 habitants, réunissant une diversité d'indicateurs.

Interventions auprès d'étudiants

- Master 2 Diagnostic et réhabilitation de l'architecture du quotidien de l'ENSA Normandie [février]
- Master 1 Urbanité de l'Université Le Havre Normandie et l'ENSA Normandie [février]
- Licence 3 du département d'architecture de l'INSA Strasbourg [avril]
- Doctorants du Laboratoire Techniques Territoires et Société (CNRS – Université Gustave Eiffel – École nationale des ponts et chaussées) [octobre]
- Master 1 Urbanisme de l'Université Paris Nanterre [octobre]
- Master Urbanisme et aménagement de l'Institut d'Urbanisme de Lyon [novembre]
- Étudiants de l'Université de Bath [octobre]
- École d'architecture de Paris-Est [décembre]



Expo promenade autour des silhouettes havraises dans le cadre du festival Zigzag - Le Havre, octobre 2024.

PUBLICATIONS 2024 .

- La population de l'estuaire : derniers chiffres [janvier]
- La demande de logements sociaux dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole [janvier]
- La construction de locaux d'activité dans l'estuaire de la Seine [février]
- Portraits de quartiers rénovés : diversité des projets et de leurs impacts (contribution) [février]
- Perspectives démographiques pour l'estuaire de la Seine [février]
- La performance énergétique du parc résidentiel privé de l'estuaire de la Seine [février]
- L'offre de services vélo : entre développement et diversification [mars]
- Observatoire Le Havre Ensemble [avril]
- L'essor des trottinettes électriques en libre-service dans le cœur métropolitain du Havre [mai]
- Regard sur l'estuaire #7- La consommation foncière dans l'estuaire de la Seine [juin]
- Le Havre au fil du tramway [juin]
- Le marché immobilier normand en 2022 (contribution) [juin]



- La vacance des logements dans la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole [juin]
- Les fiches quartiers du Havre [juin]
- Portraits statistiques des grands quartiers du Havre [juin]
- Le territoire Vallée de la Seine en quelques chiffres (contribution) [juillet]
- La trame active du Havre [juillet]
- Regard sur l'estuaire #8 - La transition du parc automobile dans l'estuaire de la Seine [juillet]
- Illustrer la sobriété foncière en Normandie (contribution) [août]
- La décarbonation des industries : le cas des ZIP du Havre et de Port-Jérôme [septembre]
- Vers des mobilités durables et décarbonées - Vallée de la Seine (contribution) [octobre]
- Comprendre les trajectoires démographiques [octobre]
- Regard sur l'estuaire #9 – La ressource en eau dans l'estuaire de la Seine [décembre]
- La mise en tourisme des véloroutes : enjeux et perspectives [décembre]





L'AGENCE •

60
ans

Une équipe
et des expertises
au service du territoire •

MISSIONS PERMANENTES .

Animation et interventions

Enceinte de réflexion et lieu de partage de l'information, l'AURH souhaite multiplier matinales et autres formats de réunion afin de penser l'aménagement du territoire avec l'ensemble des acteurs concernés. Elle participe également à de nombreux événements organisés par ses partenaires. Son expertise urbanistique et architecturale est régulièrement mobilisée pour des jurys de concours.

Séminaires de direction

L'AURH intervient régulièrement à l'occasion de séminaires de direction, que ce soit pour présenter ses missions, les caractéristiques du territoire, ou encore pour approfondir une thématique spécifique liée à ses domaines d'étude, en fonction des besoins exprimés par ses partenaires.

Plan Régional Santé Environnement Normandie

Illustration de son rôle en matière d'intervention, l'AURH participe au comité partenarial « renforcer l'action en santé-environnement menée par les collectivités dans les territoires » du PRSE, qui vise à limiter l'impact de l'environnement sur la santé à l'échelle de la région.

Communication

L'AURH partage ses travaux sous différents formats – études, analyses, cartes, graphes, illustrations, données clés, vidéos – accessibles sur son site (www.aurh.fr) et sur LinkedIn. Toute l'actualité de l'Agence y est également disponible, et valorisée dans une

newsletter bimestrielle (inscriptions : www.aurh.fr/newsletter). Chaque étude bénéficie d'une mise en page réalisée en interne pour rendre son contenu à la fois attrayant et lisible.

Formation

L'Agence forme de jeunes professionnels dans le cadre de stages ou de premiers contrats. Son personnel intervient dans plusieurs cursus universitaires, et reçoit des équipes pédagogiques très fréquemment.

Suivi du projet professionnel des étudiants du Master Urbanisme et Aménagement - Parcours URBANITÉ (Université du Havre)

L'AURH et l'Université du Havre sont unies par une convention dédiée à l'accompagnement des étudiants du master Urbanité dans leur parcours pédagogique, à travers l'encadrement d'un atelier professionnel. Chaque année, un thème est décliné pour « mettre les étudiants en situation ». De manière complémentaire à l'apprentissage académique, les étudiants produisent des diagnostics problématisés et des intentions urbaines sur les sites proposés. Plus que le résultat, c'est la méthode d'élaboration qui est évaluée, pour guider les étudiants vers la pratique de leur futur métier.

Gestion et valorisation de la donnée

Pour réaliser ses observations et diagnostics, l'AURH développe en continu une importante base de données, socle d'informations documenté, qu'elle peut partager avec ses partenaires. Engagée dans

la démarche d'ouverture des données (open data), l'Agence diffuse ses connaissances sous différents formats : bruts, mais aussi par des cartes, datavisualisations et publications. Cette démarche technique implique au quotidien toute l'équipe données, qui contribue activement à cette approche. Les données sont structurées, vérifiées, utilisées et modérées en permanence.

Partenariats

L'AURH porte une démarche partenariale forte, qui permet de renforcer ses analyses et garantit leur pertinence pour les décideurs et les citoyens. Elle collabore activement avec un réseau de partenaires variés : le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, les autres agences d'urbanisme dans le cadre de la FNAU, la coopération de la vallée de la Seine (CPIER), l'Entente Axe Seine, le CODEV Le Havre Seine Métropole, l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP).

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Depuis sa création en 2016, l'AURH a activement accompagné le PMES dans l'exploration de thématiques pour réfléchir au rapprochement des politiques publiques des différentes intercommunalités et organiser des événements fédérateurs pour les deux rives de l'estuaire.

Vallée de la Seine

Les agences d'urbanisme de la vallée de la Seine (APUR, IPR, AURBSE, AUCAME, AURH), mobilisées depuis le début du contrat de plan interrégional État-Régions Normandie et Île de France (CPIER), contribuent à l'apport de données et à la production d'études prospectives pour le développement de ce territoire.

Depuis dix ans, l'AURH collabore par ailleurs avec l'École nationale supérieure de paysage (ENSP) afin d'animer un réseau des acteurs du paysage de la Vallée de la Seine. Elle s'appuie sur des outils pédagogiques tels que séminaires, ateliers sur le terrain, encadrement de travaux d'étudiants etc. pour favoriser la compréhension des paysages de la Seine et promouvoir des pratiques plus résilientes.

Ressources

L'équipe ressources de l'AURH joue un rôle clé dans la coordination et le bon fonctionnement de l'Agence. Elle garantit la bonne gestion des ressources humaines et financières, et veille au respect des obligations légales et réglementaires, en soutenant les projets et études menés par l'Agence. Elle prend en charge les tâches administratives et assure l'accueil des visiteurs.

Veille, ressources documentaires et archives

L'AURH assure pour ses partenaires une veille sur l'actualité territoriale et thématique. Des recherches documentaires sont aussi réalisées pour nourrir les réflexions de l'équipe, et le fonds documentaire s'enrichit et évolue au gré des besoins. En outre, l'Agence cherche à valoriser ses archives propres, en publiant régulièrement des extraits d'études réalisées dans le passé, et qui trouvent une résonance avec l'actualité de son territoire.

Visites

L'Agence organise périodiquement des visites et des conférences afin de partager ses connaissances in situ.

Découverte urbaine et architecturale de l'interface ville-port du Havre

Faire connaître le territoire et plus particulièrement l'interface ville-port du Havre, comprendre son histoire et son évolution, décrypter ses composantes urbaines et architecturales, font partie intégrante des missions de l'Agence. L'AURH partage sa connaissance des transformations majeures apparues dans cette partie de la ville depuis près de 20 ans, que ce soit en partenariat avec d'autres structures, le Port Center ou la Maison de l'Architecture de Normandie dans le cadre du festival Zigzag par exemple, ou en lien direct avec différents publics (étudiants, professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, etc.).

ORIENTATIONS TRIENNALES 2023 . 2025

#AXE 1 : Observer, anticiper & signaler

Structurer, systématiser et renforcer le travail d'observation en donnant à l'ensemble de nos partenaires une visibilité pluriannuelle.

Conforter notre expertise en matière d'urbanisme, d'architecture et de paysage.

Explorer de nouvelles thématiques, renouer avec des sujets historiques.

#AXE 2 : Éclairer, accompagner & réaliser

Renforcer l'accompagnement des collectivités territoriales dans la compréhension et l'application des dispositions nationales.

Asseoir l'accompagnement des collectivités territoriales en matière de planification et de réglementation : PLUi, SCoT, RLPi, PLH, etc.

#AXE 3 : Fédérer, animer & former

Fédérer les territoires au sein d'ensembles naturels et régionaux.

Animer et montrer à voir au-delà de l'estuaire.

Accueillir, former, transmettre.

#AXE 4 : Stabiliser

Consolider et pérenniser l'Agence.



ÉQUIPE .

Au 01.01.2025

- Max YVETOT Directeur général •
- Frédéric BEZET Directeur général adjoint •

Céline AUBERT Urbaniste - Planification • **Zahir BANOUH** Urbaniste - Planification • **Joséphine BILLEY** Paysagiste • **Sophie CAHIERRE** Géomaticienne - Habitat et société • **Sophie CAPITAINÉ** Géographe-cartographe - Mobilités • **Céline CARRIER** Infographiste - Metteur en page • **Tony DANIEL DIT ANDRIEU** Architecte - Projets urbains • **Virginie DELAMARE** Chargée de gestion comptable et financière • **Brigitte FORESTIER** Secrétaire générale • **Élodie HAMEL** Documentaliste - Archives et réseaux sociaux • **Jean-Baptiste KOUAMÉ** - Géomaticien • **Wendy LATTELAIS** Assistante de la direction générale • **Aurore LE ROUX** Responsable communication • **Pauline LEBAILLIF** Urbaniste - Planification • **Antoine LENORMAND** Urbaniste - Responsable planification • **Flavie LEMARCHAND** Urbaniste - Planification • **Alexis LINGE** Urbaniste - Foncier • **Thierry LOCHARD** Urbaniste - Mobilités et projets urbains • **Jean-François MARY** Géomaticien - Système d'information géographique • **Léo POUPART** Architecte - Projets urbains • **Christine ROUSSEL** Assistante administrative • **Chloé SAHUT** Urbaniste - Habitat • **Aurélié SOULIER** Sociologue - Société et démographie • **Sarah SRIKAH** Urbaniste - Planification • **Madeline TETTART** Urbaniste - Planification • **Florian VAUDOIS** Urbaniste - Portuaire, industries et énergie

28

Collaborateurs et collaboratrices

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE .

Au 01.01.2025

État (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie*
Directions départementales des territoires et de la mer du Calvados*, de l'Eure* et de la Seine-Maritime*)
Région Normandie*
Agence régionale de la Santé Normandie
Chambre de métiers et de l'artisanat Normandie

Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie
Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie
Établissement public foncier de Normandie*
INSEE Normandie
Rectorat de l'Académie de Normandie
Préfet de Région Normandie ou son représentant*
Directeur régional des finances publiques de Normandie*
Secrétaire général aux Affaires régionales de Normandie*

Alcéane
Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de Seine-Maritime
Gaz réseau distribution de France
Logistique seine Normandie
Maison de l'architecture de Normandie
Le Havre Port center
Synerzip Le Havre

État et Région

Organismes
privés

Agence d'urbanisme
Le Havre - Estuaire de la Seine

45

structures partenaires

Autres
institutions
publiques

Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire*
Chambre d'agriculture de Seine-Maritime
École nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille
Groupe hospitalier du Havre
HAROPA PORT Le Havre*
Parc naturel régional des boucles de la Seine normande
Université Le Havre Normandie

Collectivités territoriales
et syndicats

CU Le Havre Seine Métropole*
Caux Seine Agglo*
CA Fécamp Caux Littoral*
CC Campagne de Caux*
CC Cœur Côte Fleurie*
CC de la Côte d'Albâtre*
CC du Pays de Honfleur-Beuzeville*
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge*
CC Plateau de Caux*

CC Pont-Audemer / Val de Risle*
CC Roumois Seine*
CC Yvetot Normandie*
Département de l'Eure*
PETR Dieppe Pays Normand*
PETR Plateau de Caux Maritime*
Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine*
Syndicat mixte Grand Site falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre*
Syndicat mixte du Parc des Hauts-Érables*

Agences

Direction de la publication : Max YVETOT.
Communication : Aurore LE ROUX.
Conception graphique & mise en page : Céline CARRIER.
La réalisation de cette publication a mobilisé l'ensemble des expertises et compétences de l'AURH.

Crédits photos : ©Adobe Stock [pp. 4, 23] / ©Cop CAUE 92 [p. 5] / ©Sébastien HENault [pp. 5, 8, 40] / ©Port Center [p. 5] /
©Promotion Santé Normandie [p. 26] / ©Vincent RUSTUEL [pp. 4, 15].
[PA451 - 3.2025 - Réalisation & édition ©AURH - Illustration de couverture ©15.100.17 - Imprimerie : www.imprimeriesdecaen.fr].



aurh.fr
[02 35 42 17 88]

